Vol. 19 No. 03 Edmonton, mercredi le 27 mars 1985 20 pages 0.50

La pensée de la semaine

Si tu ne te retournes pas pour faire face à un problème, il te suivra peut-être toute la vie.

Gabriel Paradis

A Rivière-la-Paix

2e Exposition agricole: Un grand succès

par Simone Laberge

"La 2e Exposition Agricole et Commerciale de Smoky River a connu un succès dépassant celui obtenu lors de la première en '84, déclare le président Marcel Cloutier.

"Le nombre de visiteurs dont le compte n'est pas encore terminé a dû dépasser celui de l'an passé qui était de plus de 3,000. Nous sommes très contents de la participation des exposants et des visiteurs qui sont venus d'un peu partout à travers la province.

"Nous avions 98 kiosques à la disposition des exposants et nous en avons manqués. Nous avons dû refuser une trentaine de commerces intéressés à exposer.

"Pour l'an prochain, c'est certain que nous aurons encore une expostion du même genre, cependant nous allons essayer d'y apporter encore une plus grande variété.



2e exposition agricole: photos et reportages en page 10 et 11, Echos de Rivière-la-Paix: Voir page 9.

Est-ce que vous envisagez avoir également plus de kiosques pour répondre à toutes les demandes?

"Oui, nous pensons sérieusement utiliser le Curling Ring qui est tout près pour accomoder plus d'exposants.

Monsieur Cloutier veut profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement tous les exposants de '85. Remercier également son Comité organisateur qui a travaillé très fort pour faire un succès de ce 2e "Trade Show" et aussi tous les gens, les fermiers qui se sont dérangés pour venir nous visiter.

Quiz sportif au spor'dinaire page 6

Un "Legalois" au Temple des Renommées page 8

Bilan positif pour Saint-Antoine page 7

Symposium sur les droits scolaires constitutionnels de la minorité

La différence culturelle: pierre angulaire pour la création d'écoles francophones homogènes

par Yves Lavertu

Edmonton-"L'héritage culturel des deux minorités linguistiques officielles est essentiel à considérer lorsqu'on aborde les modalités d'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés".

En proie à une certaine exaspération suscitée par les propos d'un des panellistes au colloque sur les droits scolaires de la minorité tenu à Edmonton le 22 mars dernier le professeur de Droit de l'Université de Sherbrooke M. Pierre Patenaude a en effet soutenu d'une façon catégorique que l'article 23 de la Charte tendait à préserver l'héritage culturel respectif des deux minorités de langue officielle au pays.



Professeur Pierre Patenaude.



Mme Anne McLellan



Professeur Bruce Bain

La sortie de M. Patenaude envers M. Bruce Bain du département de psycho-éducation de l'Université de l'Alberta visait également par cette occasion à rétablir les discussions sur le plan juridique alors que celles-ci dérivaient progressivement vers des considérations d'ordre académiques. M. Bain s'employait en effet quelques minutes auparavant à battre en brèche sur le plan scolaire l'idée de la dualité linguistique au Canada au profit d'une conception plutôt multiculturelle. Celle-ci privilégiait au niveau académique un "mixage" intégrant indifféremment dans un même creuset l'héritage linguistique et culturel des "deux solitudes canadiennes".

Faisant contrepoids aux déclarations de M. Bain, le professeur de Droit a réaffirmé la spécifité de l'identité culturelle des deux groupes tant au niveau de la formation de la pensée (plutôt cartésienne chez les francophones, plutôt inductive chez les anglophones) qu'au niveau du déclenchement de l'humour... Et bien que d'une façon légale, l'école francophone ne puisse être totalement hermétique à l'entrée d'étudiants anglophones, elle doit cependant selon lui refléter

Voir **niveau** page 2

suite de la page 1

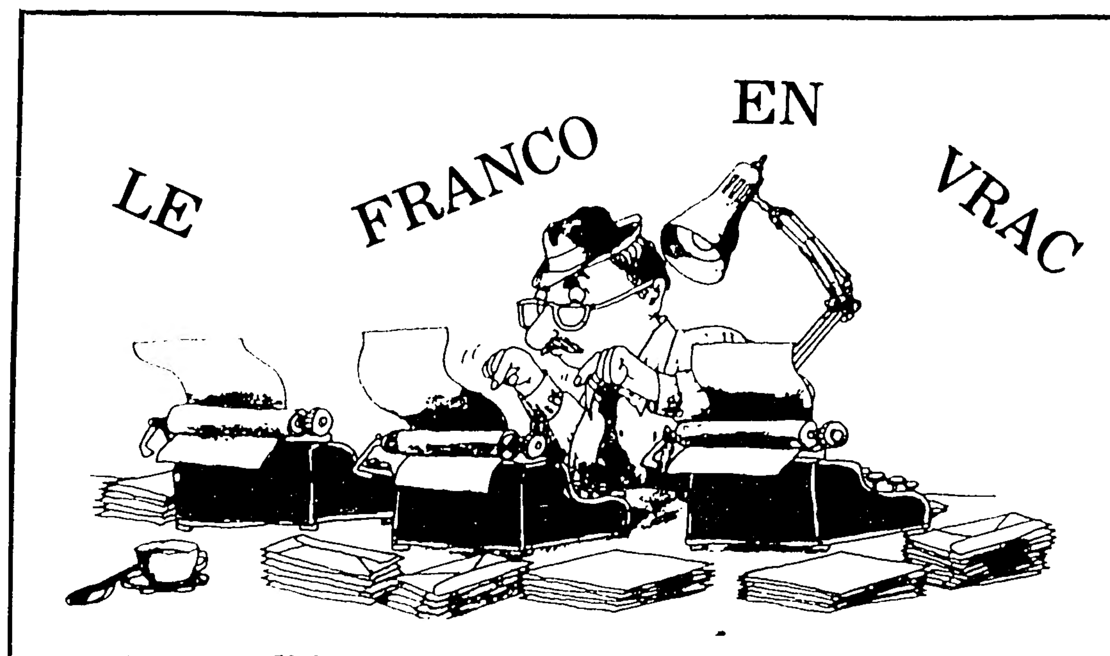
Niveau linguistique et culturel

au niveau linguistique et culturel les aspiration du premier groupe concerné.

Organisé sous les auspices de l'Association Georges-et-Julia Bugnet qui avait octroyé un contrat à l'Université de l'Alberta pour la préparation de cette journée, le colloque du 22 mars sur la Constitution et les droits scolaires de la minorité représentait en fait une première percée afin de déborder le débat des officinines traditionnelles et l'amener sur la place publique albertaine. S'étaient en effet regroupés pour cette occasion, des avocats, des commissaires scolaires, des universitaires ainsi que certaines figures de proue du lobby francophone afin de discuter plus précisément des répercussions de l'article 23, adopté il y a déjà trois ans.

Des orateurs tels l'avocat Brian Crane, protagoniste lors du procès sur la question de la gestion scolaire des Franco-ontariens à la Cour d'Appel de l'Ontario ainsi que Mme Anne McLellan de la Faculté de Droit de l'Université de l'Alberta sont ainsi venus dire en leurs termes et parfois d'une façon implicite que l'Alberta avait des obligations constitutionnelles à remplir à l'égard de sa minorité francophone au plan scolaire.

Du plancher du colloque sont cependant apparus des objections, du moins des réticences face à l'application en province albertaine de l'article constitutionnel sur les droits scolaires de la minorité. Un commissaire du Conseil scolaire public d'Edmonton s'est ainsi levé pour fustiger les tenants d'une remise en question de l'échiquier scolaire actuel. Mme Alice Gagné commissaire au Conseil scolaire catholique d'Edmonton a quant à elle exprimé les soucis de plusieurs commissaires face à l'énormité des coûts financiers qu'entraîne l'application en Alberta de l'article 23. Face à cette dernière préoccupation, M. Patenaude s'est simplement contenté de répondre que l'entente constitutionnelle de 1982 était un choix coûteux et que les Canadiens devaient maintenant en assumer les frais.



Report des auditions dans le cas Paquette

L'appel qui devait être entendu le 12 mars dernier dans le litige mettant en cause le Franco-ontarien Luc Paquette contre la Couronne afin qu'il obtienne son procès en français a été reporté à la journée du 13 mai prochain. Selon son avocat d'Edmonton Mme Marie Moreau, le gouvernement fédéral désirait obtenir un délai afin de faire certaines représentations devant la Cour.

Engagez-vous, vous verrez du pays!

Le surintendant du Conseil scolaire catholique du Lakeland, M. Lionel Rémillard est actuellement en tournée dans des provinces de l'est du pays afin de solliciter des finissants en pédagogie pour que ces derniers viennent enseigner le français en Alberta. Alors que la croyance populaire véhicule une image de contingentement dans tous les secteurs de l'éducation, un récent document de l'Association albertaine des commissaires pour l'éducation bilingue démontre qu'il existe une bonne demande en Alberta pour les professeurs de français.

De grâce, veillez au grain!

Le professeur de droit constitutionnel de l'Université de Moncton M. Pierre Foucher de passage dernièrement à Edmonton a tenu à souligner à la presse que les associations francophones hors Québec doivent être plus que jamais vigilantes avec l'amorce prochaine des négociations constitutionnelles entre le fédéral et le gouvernement québécois. Selon le constitutionnaliste, le fait que le Québec veuille discuter, voire modifier l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés pourrait porter un dur coup aux espoirs des francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation. Il a incité ces derniers à faire valoir fortement leur point de vue dans les tractations qui s'annoncent.

L'arbre est dans ses feuilles...

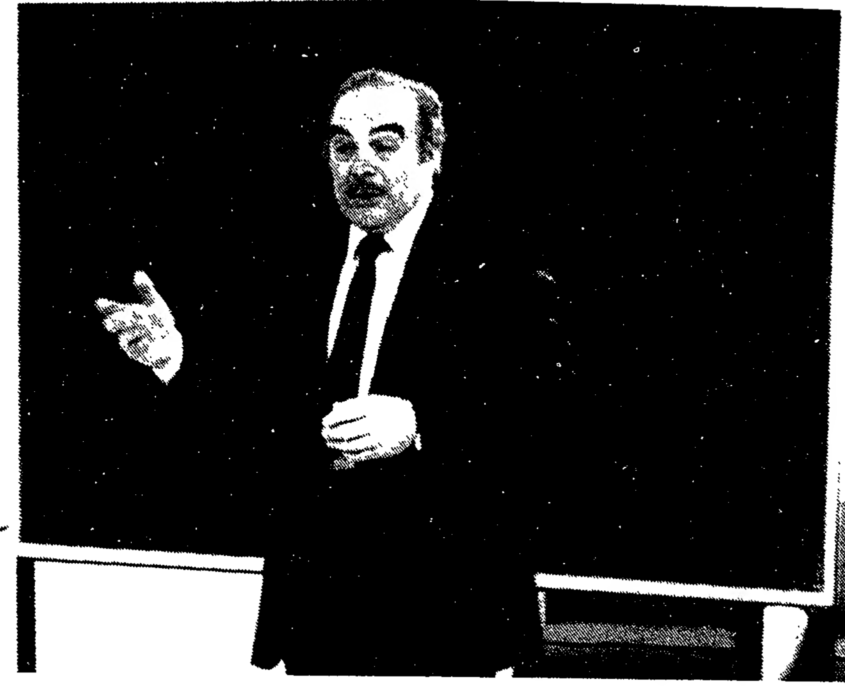
La cause Lefebvre pour l'obtention d'un procès en français en Alberta est en attente. Avant de débuter les auditions en appel sur le cas Lefebvre de Calgary, les juges attendent en effet la décision qui sera rendue prochainement en Saskatchewan dans un cas similaire: le cas Mercure. Quant à lui, le cas Mercure est à la remorque de la décision d'un autre cas: celui du cas Bilodeau au Manitoba. Le jugement pour cette dernière affaire devrait se faire connaître d'un instant à l'autre. Par la suite, cela devrait faire boule de neige pour enfin revenir en Alberta.

C'est dur!

Voici ce que l'historien en chef de l'organisme fédéral "Défense nationale" M. Jean Pariseau pense du livre récemment paru de M. Grant MacEwan **French in the West Les Franco-Canadiens dans l'Ouest:** "La majorité des histoires populaires publiées dans l'Ouest sont remplies de demi-vérités et de préjugés en ce qui concerne les Canadiens français. A moins que nous ayons recours à des historiens professionnels de la trempe du professeur Donald B. Smith de Calgary, ou des gens du même acabit, je suis on ne peut plus persuader (...) qu'il nous incombe à nous, Franco-Canadiens de l'Ouest d'écrire notre propre histoire. Une dernière remarque s'impose, cette fois à l'endroit des éditeurs: celle d'assurer dorénavant la révision d'un texte historique semblable par un historien compétent".

Ne tirez pas sur l'hôpital!

Une pétition circule actuellement à Edmonton afin d'empêcher une diminution importante de services d'urgence actuellement dispensés à l'Hôpital Général d'Edmonton. En tête de liste d'une telle demande, le juge Lucien Maynard. A l'heure actuelle, 125 bénévoles se sont impliqués et ont recueilli près de 50 000 signatures afin que l'Hôpital des Soeurs grises situé au centre-ville garde un système d'urgence adéquat. On sait que les autorités gouvernementales veulent modifier d'une façon substantielle le rôle de cet établissement au profit d'un autre qui sera construit prochainement à Millwoods.



Un vétéran radio-canadien de la communication radiophonique et télévisuelle, M. Henri Bergeron était de passage dernièrement à Edmonton. Le célèbre communicateur dont le nom a longtemps été associé à la présentation de l'émission culturelle "Les Beaux Dimanches" venait apporter sa vaste expérience dans le domaine de la communication à ses confrères du réseau français de Radio-Canada en Alberta. Profitant de son séjour à Edmonton, M. Bergeron a offert mercredi dernier à la Faculté Saint-Jean une conférence sur les différentes avenues menant à la communication. Ayant particulièrement apprécié son allocution, Mme Fernande Bergeron adjointe au directeur du Centre d'Education permanente de la Faculté l'a approché pour dispenser une conférence l'an prochain à la Faculté dans ce même domaine. A l'Education permanente, on mijote en effet un projet qui, en collaboration avec l'ACFA provinciale et le Bureau du Québec à Edmonton, rendrait disponible dès l'an prochain certaines conférences données par des personnalités de marque.

COUPON D'ABONNEMENT

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

VILLE: __________ CODE POSTAL: __________



10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél: 423-5672

1 an - $15.00
2 ans - $25.00

Le Franco régional

Le centre des pionniers de Plamondon attire toujours

par
Raymonde Ménard

PLAMONDON - Ici à Plamondon le Centre des Pionniers est un lieu très occupé.

Le centre a ouvert en 1976, mais après quelques années, les gens ont réalisé qu'ils avaient un grand besoin de plus d'espace. En 1983 une addition fut construite. Ceci est devenu la salle de divertissements et autres rencontres. L'autre côté contient la cuisine, tables à servir, 2 tables de billard, le jeu shuffleboard et un coin d'artisanat.

Actuellement, il y a 165 membres et le club est très actif. C'est devenu une belle grande famille qui se rencontre, faisant les journées plus belles et intéressantes. Les rencontres au centre apportent du soleil aux journées sombres d'hivers.

Les activités au centre sont diverses, telles que les "tournois" de shuffleboard, carpet bowling, billard et jeux de cartes. Le "500" et "crib" sont très populaires ici. A tous les mois, plusieurs viennent même d'assez loin pour essayer leur fortune au bingo. De septembre à juin, tous les jeudis, les femmes chacun leur tour préparent un délicieux repas offert au public. Le repas a toujours été un bon succès et est bien apprécié. En plus des dames du club fabriquent des mitaines, couvre-pieds piqués et divers articles qui sont en vente dans le centre.

Depuis 3 ans les membres célèbrent la fête du plus aîné du club. A l'heure actuelle, les membres d'honneur sont: feu M. Albert Gaudet à 98 ans - Mme Sylvia Dubé, à 82 ans et cette année M. Germain Labonté à 79 ans.



Les activités du centre sont diverses et ne manquent pas d'attirer plusieurs personnes.

Un Membre du "Club des Pionniers" est honoré

par
Raymonde Ménard

PLAMONDON-

Dimanche le 10 mars, les membres du "Club des Pionniers" célèbraient le 79ième anniversaire de leur ami-membre M. Germain Labonté.

Germain est né le 16 mars 1907 à Lac Leelanau, Michigan. En 1911, il arriva à Plamondon avec ses parents: Joseph et Sufrina, 2 frères et 5 de ses 6 soeurs. Germain demeura sur une ferme situé 3 milles du village.

En 1935 Germain épousa Orpha Plamondon et ils ont demeuré sur la terre paternelle avec leurs 5 enfants - Gisèle, Ronald, Raymond, Jacques et Paul.

Après 45 années de travail, Germain et Orpha se sont retirés et s'installèrent à Plamondon. Même s'il est retiré Germain va encore très souvent à la ferme, " C'est beau à la ferme et j'aime cela aller aider mes garçons. " dit M. Labonté.

Alors dimanche, c'était " l'après-midi à M. Germain Labonté ". 85 personnes se sont rendues pour lui rendre hommage. A part leur fille Soeur Gisèle qui est au Montana, tous leurs enfants et les 5 petits-enfants y étaient.

Avec Lina, épouse de Jacques, au piano la musique et les chants se sont déroulés une partie de l'après-midi. Au nom de la famille, Raymond Labonté félicita son cher père. Il remercia les membres pour avoir préparé cette belle célébration et raconta aux gens une petite partie de l'histoire de son père. M. Labonté indiqua que les grands moments de sa vie étaient son mariage et la naissance de leurs enfants bien-aimés.

Un bon goûter fût servi par les dames et le plaisir continua....



On chante Bonne Fête à M. Germain Labonté.

Daniel Tremblay
correspondant



Les gens de Bonnyville seront heureux d'apprendre que M. Daniel Tremblay a accepté d'agir en tant que correspondant pour cette région importante de la francophonie albertaine.

Nous invitons les gens de la région de Bonnyville à communiquer avec M. Tremblay pour lui faire part de toute information qui pourrait intéresser nos lecteurs, en composant le numéro 826-7660.

Editorial

par Paul Denis

Les législateurs doivent décider de la gestion scolaire pour les minorités officielles

Le colloque sur les droits en éducation des minorités officielles, tenu vendredi dernier à Edmonton, a été pour le moins révélateur.

Il a d'abord confirmé que les cours, si non de premières instances tout au moins les cours d'appel et la Cour Suprême du Canada, continueront à donner une interprétation large et généreuse à l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

C'est la thèse que soutenait le professeur en droit Pierre Patenaude de l'université de Sherbrooke et l'avocat Brian Crane C.R. qui a défendu la cause franco-ontarienne devant la Cour d'appel de l'Ontario.

Le professeur Patenaude a d'ailleurs servi un tour d'horizon des causes entendues par les cours de l'Ontario et du Québec depuis que l'article 23 est en vigueur. Ces cours sont unanimes pour dire que la Charte des droits et libertés doit être interprétée avec largesse et générosité.

Cette interprétation généreuse donne aux minorités officielles, française et anglaise, le droit à une éducation dans leur langue maternelle, dans des écoles qui reflètent l'héritage linguistique et culturel de la minorité et qui sont gérées par les représentants de cette minorité.

Selon le professeur ce droit appartient à tous les membres de la minorité. Tout comme le droit à l'égalité appartient à toutes les femmes, et non pas seulement à celles qui l'ont demandé, le droit à l'éducation dans sa langue appartient à tous les membres de la minorité officielle.

Alors même si il y a en Alberta plusieurs francophones qui ne réclament pas ce droit, il leur appartient et il leur est dû depuis déjà longtemps. Ils viendront à s'en servir éventuellement.

Selon MM. Patenaude et Crane il est clair que ce droit à l'éducation dans sa langue donne droit aussi à des établissements d'enseignement de la minorité. C'est-à-dire, des écoles où seul le programme d'enseignement pour francophone est offert aux seuls élèves francophones.

De faire cohabiter deux programmes, programme d'immersion et programme francophone par exemple, ne ferait que nuire au programme francophone. Les valeurs culturelles ne sont pas apprises comme une langue ou une autre matière. Ces valeurs sont la somme des expériences vécues, dont une forte proportion sont vécues à l'école. C'est pourquoi il ne faut pas mêler les différentes cultures sous un même toit, si on veut que la culture minoritaire survive.

Même les ministres de l'éducation de toutes les provinces canadiennes en sont conscients puisqu'ils ont tous signé une déclaration de principe, à leur rencontre à St. Andrews en 1977: "L'éducation est la fondation sur laquelle repose la langue et la culture".

Sur la question épineuse de contrôle, les deux intervenants Patenaude et Crane sont d'accord que les cours ne doivent pas en remettre la responsabilité et la discrétion aux conseils scolaires. Ce sont selon eux aux législateurs que revient la responsabilité de trouver une solution à ce problème.

Il faut accorder le droit de gestion à la minorité officielle, mais c'est la loi scolaire qui doit stipuler les formes et les structures, possibles et acceptables et non pas les conseils scolaires. Les francophones en Alberta n'auraient plus à ce moment là à suppléer pour obtenir auprès d'un conseil scolaire une quelconque forme de gestion. Ils pourraient tout simplement exiger la forme de gestion qui répond le mieux à leurs besoins actuels. C'est ça avoir un droit.

Selon M. Crane, c'est justement pour protéger les minorités officielles contre les autorités locales majoritaires que l'article 23 a été inclu dans la Charte. Les cours ne vont pas maintenant remettre à ces mêmes autorités locales le pouvoir de décider du degré, ni de la forme de contrôle dont ont droit les minorités officielles.

Lettres ouvertes

Lumières S.V.P.

A l'occasion de la dernière assemblée annuelle de l'ACFA, j'ai remarqué que le président se plaignait de la mauvaise qualité de l'éclairage.

Quand il y a eu vote, il ne pouvait visiblement pas bien compter; je ne vois pas de problème avec les majorités écrasantes mais puisqu'il a semblé vouloir connaître les abstentions, je suis d'avis qu'il lui était difficile de réussir.

Il y donc là quelque chose à repenser d'ici la prochaine rencontre du genre.

J.G.C. Gignard
Falher

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Administration: Louise McKnight

Photo-composition:
Sylvie Beauchamp-Guillette

Abonnements et montage:
Lorelei Hironaka

Toute corespondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

"Les esclaves ne sont pas prêts pour la liberté"

Monsieur Denis,

"Dans Le Moniteur du 2 mai 1848, paraissait un décret daté du 27 avril et ainsi conçu:

Le gouvernement provisoire, considèrent que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine; qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir; qu'il est une violation flagrante du dogme républicain "Liberté, Egalité, Fraternité décrète:

"L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles." (1)

Bien sûr il y avait eu toutes sortes de débats, avant et après ce décret; il y avait longtemps que Montesquieu ironique avait écrit: "On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir."

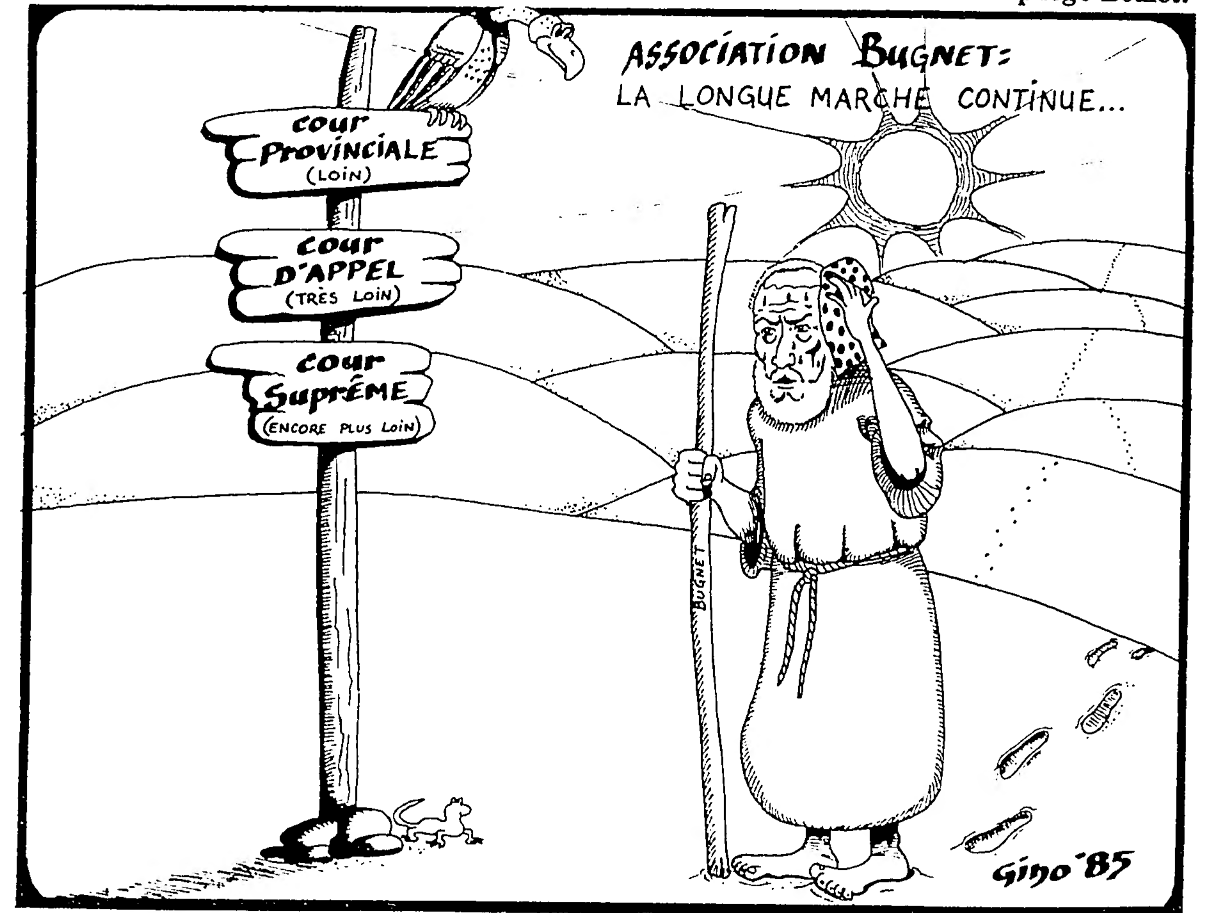
On apportait les arguments: les esclaves ne sont pas prêts pour la liberté, quand on a de si bons maîtres pourquoi vouloir la liberté, le prix du sucre et du café... et les planteurs réunis à Paris suppliaient de reculer l'abolition définitive jusqu'après la récolte. Et après, on ne sait jamais...

Nous en 1985, avons la jolie et nouvelle constitution canadienne, et l'article 23 de la Charte des Droits. On y paru du droit à l'éducation française je crois, mais il faut attendre, après la Cour Suprême, après la nouvelle loi scolaire de l'Alberta; le sucre, le café, l'école française, ça coûte si cher.

Dites moi, Monsieur Denis, vous qui avez de l'expérience en ville, est-ce que monsieur King et son ministère d'éducation ne seraient pas aussi des planteurs?

(1) L'abolition de l'esclavage, Guy Fau.

Elphège Boulet.



Ici Edmonton

Rencontre provinciale des Franco-Albertaines

Les Femmes sont-elles intéressés?

par Paul Denis

Edmonton-La rencontre provinciale des Franco-Albertaines devait avoir lieu la fin de semaine du 22 mars. Faute d'inscriptions suffisantes cette rencontre a été remise aux 19,20 et 21 avril prochain, toujours à Edmonton.

Pourquoi ce manque d'intérêt? Peut-être que le mois de mars n'est pas le bon moment de l'année. L'hiver a été long et on est fatigué. Ou est-ce encore le coût de l'inscription qui serait trop élevé? Pourtant 40.00$ pour deux nuits d'hôtel, plus les repas et les dépenses de voyage, ce n'est pas beaucoup demander. Le Secrétariat d'Etat a accordé une subvention pour couvrir la majeur partie des frais de cette rencontre.

Est-ce le désintéressement? Peut-être. L'organisatrice de la rencontre, Mme Rosemary M. Fimmers de Calgary souhaite ardemment que les femmes franco-albertaines voudront participer en grand nombre et de tous les coins de la province.

Groupe de Concertation

C'est le Groupe de Concertation des Franco-Albertaines qui a retenu les services de Mme Fimmers qui coordonne les activités provinciales des femmes francophones. Ce groupe est composé de plusieurs organismes de femmes dont Réseau Femme de Calgary, la Fédération des Femmes Canadiennes-Française, Femme d'Aujourd'hui d'Edmonton, et le mouvement des Femmes Chrétiennes de St-Isidore et de Girouxville.

Toutes les femmes francophones de l'Alberta sont invitées à participer à cette rencontre qui promet de répondre aux attentes de plusieurs en offrant des ateliers sur divers sujets dont les suivants: La communication interpersonnelle, la fiscalité (impôts, fonds de pension, REER), la gestion du temps (pour la femme rurale), le génie domestique, et le droit (droit de succession, protection des biens).

Pour s'inscrire il suffit de s'adresser à un des groupes ci-haut mentionnés ou de communiquer directement avec Mme Rosemary Fimmers au numéro (403) 269-2649.

L'école française: ses avantages



L'école d'immersion ne suffit-elle pas pour que mon enfant apprenne le français?

En 1977, Mme Gertrude Laing écrivit ces mots dans le **Calgary Herald**:

> Only totally French-language education can counter the impact of the English environment in which most French-Canadians outside of Quebec find themselves. 1

Le professeur Symons dans son rapport de la commission ministérielle sur l'éducation secondaire en langue française dit la même chose:

> Quinconque pense qu'il suffit de réunir des élèves francophones et des élèves anglophones sous un même toit en espérant que chaque groupe linguistique apprendra ainsi la langue de l'autre groupe commet l'erreur d'un raisonnement simpliste. Les faits semblent indiquer au contraire qu'en agissant ainsi on obtient, au moins dans certaines circonstances, un résultat tout à fait opposé. Comme la plupart des étudiants francophones sont habituellement déjà bilingues en raison de circonstances existant en dehors de la salle de classe tandis que la plupart des étudiants anglophones ne le sont pas, il arrive presque toujours que dans ces écoles "mixtes", l'anglais devient bientôt la langue de communication et d'administration. Le climat général est alors anglais. Dans la majorité des cas, l'école mixte ou bilingue est alors un facteur qui conduit inévitablement à l'assimilation des élèves francophones.

Par contraste, l'école française se présente alors comme un milieu dans lequel les élèves francophones ont davantage de chances d'apprendre à connaître, à raffermir et à développer leur culture et leur patrimoine. C'est précisément ce dont ils ont besoin pour conserver leur identité dans cette province où l'anglais est la langue de la grande majorité de la population.2

1) Gertrude Laing, "Solution will affect national unity; Canada's language rights questions still unanswered", **Calgary Herald,** Sept. 2, 1977.

2) Citation prise dans l'article de Omer Desjarlais, Causerie présentée au colloque "L'école française en milieu minoritaire", Fédération canadienne des enseignants, 1974, p. 17-18.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec Mme Johanne Beauchamp à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Convocation

Assemblée Générale Spéciale de L'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton

Cette assemblée est convoquée conformément aux intentions de l'assemblée annuelle dans le but d'adopter le bilan financier de l'année financière 1984.

JEUDI, le 25 avril à 19h30, au CENTRE DE RENCONTRES de l'A.C.F.A., 9542-87e rue.

Tous les membres de notre association sont cordialement invités.

Lydia Roy, Présidente pour le Conseil Régional.

*Le rapport financier vérifié sera disponible sous peu.

Association canadienne-française de l'Alberta



Pour les tout-petits

Tous les samedis, de 1 h 30 à 2 hres, à la bibliothèque municipale, des histoires en français sont racontées aux enfants de 5 et 6 ans, francophones ou qui ont quelque connaissance de cette langue.
Si vos enfants sont intéressés, appelez la bibliothèque au 434-9535, pour inscriptions.

Avis à toutes personnes intéressées a L'Education des Tout-petits (3-4-5 ans).

Sr. Candide Pineault, directrice des programmes pré-scolaires au ministère de l'éducation du Québec, donnera une conférence sur ces programmes le 11 avril 1985 à 20h00, à la bibliothèque de l'école Maurice Lavallée.

Invitation spéciale aux personnes qui désirent inscrire leurs enfants à l'Ecole Enfantine (Pré-maternelle francophone), pour l'an prochain.

Pour informations supplémentaires, appelez Chantal St-Pierre au 483-1622.

Garderie Pommes de Reinette

La première garderie francophone à Calgary ouvrira ses portes le 1er septembre 1985

- Centre pour enfants de 3 à 10 ans
- Programme avant et après école

Ecole St-Anne
1010 - 21 avenue s.e.

7 h 00 à 18 h 00, 5 jours par semaine

Pour inscription:
Diane Bonneau - 251-2502 après 18 h

Francine Cuthbertson - 259-0097 après 18 h

Comité d'éducation

Ce comité se réunira mercredi le 3 avril, à 19h30 au Centre de rencontres de l'A.C.F.A., 9542-87e rue.

Jeunes méritants

Connaissez-vous des jeunes (âgés de 13 à 18 ans) qui contribuent activement à l'amélioration de notre communauté?
Si oui, votre A.C.F.A. régionale aimerait bien le savoir. Nous espérons soumettre quelques candidatures pour le programme "Alberta Youth Year Awards". Pour la région d'Edmonton, contactez le bureau de l'A.C.F.A. au 469-4401, avant la fin avril. Sûrement que nos jeunes franco-albertains sont tous aussi méritants que les jeunes d'autres ethnies.

Voyage de ski
Mt Norquay Lac Louise Sunshine Village

Départ le 18 avril à 16 h 00 de Bonnyville, 19 h 00 d'Edmonton

Retour dimanche le 21 avril en soirée.

$126.00 inclus:
- transport par autobus,
- monte-pentes (3 jours)
- hébergement (chambres doubles)

Inscrivez-vous avant le 12 avril, en appelant:

Léonard Gauthier
826-5075 (rés.)
826-3930 (bur.)

Agathe Gaulin
465-6332 (rés.)
469-4401 (bur.)



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Où sont les experts?

Il est quelque peu surprenant, parfois, de constater que le petit monde ordinaire se transforme en expert. Bon nombre de gens deviennent instantanément gérants d'estrades, se plaisent à deviner quelles stratégies seront employées par les instructeurs dans chacune des situations rencontrées dans une joute, quel que soit le sport.

A l'approche des séries éliminatoires. nous aurons (encore!) sûrement l'occasion de voir au petit écran des entrevues avec les gens de la rue, à savoir quelle équipe remportera la Coupe Stanley. Mais sommes-nous réellement des experts? Certainement pas moi.

Les quelques questions suivantes vous aideront à déterminer vos connaissances en hockey. Evidemment, vous me direz que les résultats ne démontrent aucunement votre habilité à prédire quelle équipe sera championne dans moins de deux mois. Mais ils serviront sûrement à établir l'écart qui existe entre vous et un bonhomme comme Glen Sather qui répondrait probablement de façon correcte à toutes ces questions. Prêts? Allons-y...

1. Quelle équipe a repêché Doug Jarvis à la fin de son terme junior, avec les Petes de Peterborough?
2. Quel fut le premier gardien de buts à marquer un but dans un match de hockey professionnel, et pour quelle équipe évoluait-il?
3. Quelles sont les cinq villes américaines qui ont été représentées dans la LNH depuis 1968, mais qui ont par la suite perdu leurs franchises?
4. Quel fut le seul instructeur du Canadien de Montréal à avoir eu sous ses ordres, à titre de joueur, son fils?
5. Quel fut le premier joueur repêché par les Blues de St-Louis lors de l'expansion de 1968?
6. Quel est le dernier joueur des Leafs de Toronto à avoir remporté le trophée Calder, remis à la recrue de l'année?
7. Quels joueurs dûrent passer aux Wings de Détroit pour que le Canadien de Montréal obtienne les services de Frank Mahovlich?
8. Quel fut le premier joueur à remporter les trophés Hart, Ant Ross et Lady Bing dans la même année?
9. Quel est le seul joueur, autre que Wayne Gretzky, à avoir porté le numéro 99 dans la ligue Nationale de hockey?
10. Quels sont les trois joueurs des Oilers qui ont déjà porté les couleurs du Canadien de Montréal?

Avez-vous trouvé l'exercice difficile? Même Monsieur Toupin, Statisticien-dans-son-coeur, n'a pu répondre à toutes les questions. Voici tout de même les réponses:

1. Les Leafs de Toronto. Il fut cependant échangé au Canadien de Montréal avant même avoir disputé une rencontre des Leafs.
2. Michel Plasse, alors avec les Blues de Kansas City de la Ligue Centrale.
3. Oakland, Atlanta, Kansas City, Denver et Cleveland
4. Bernard Geoffrion. Son fils, Danny, évoluait alors pour le Canadien.
5. Glen Hall.
6. Britt Selby, en 1967.
7. Mickey Redmond, Guy Charron et Bill Collins.
8. Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, en 1966.
9. Wilf Paiement, avec les Scouts de Kansas Ciy.
10. Mark Napier, Pat Hughes et Dave Lumley.

Et qui, pensez-vous, remportera la Coupe Stanley?

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Jambes fortes: ne désespérez plus!

Si les dimensions de vos hanches et de vos cuisses s'avèrent un problèmes, soyez optimistes. Bien sûr, cette zone est probablement la plus difficile à contrôler. Quant à l'été, il s'en vient... avec les bikinis et les robes courtes. Mais les exercices suivants s'adressent tout spécialement aux jambes fortes.

Et vous verrez un résultat - garanti - à condition de suivre une routine.

Plantez-vous devant le miroir et analyser votre image. Si le problème est un embonpoint généralisé, établissez un régime avec l'aide de votre médecin. Malheureusement tout ne s'arrête pas là. Faites aussi des exercices conçus pour fortifier les muscles des hanches et des cuisses.

Ce plan pour amincir les jambes est quotidien et vous demandera environ 30 minutes par jour. Portez des vêtements confortables et choisissez une pièce avec un tapis.

1. Tout d'abord, il faut réchauffer vos muscles. Voici trois exercices. a) Tenez-vous debout, les jambes légèrement écartées, les bras tendus au-dessus de la tête. Gardez les jambes raides, pliez la taille et posez les mains sur le sol. A répéter 5 fois.

   b) les jambes toujours légèrement écartées et raides, tendez les mains au-dessus de la tête, penchez la partie supérieure de votre corps et les bras tendus, vers la droite puis vers la gauche. A répéter 5 fois de chaque côté.

   c) Debout, les jambes un peu écartées, les mains sur la taille, pliez légèrement les genoux et redressez-vous. A répéter le mouvement 20 fois.

2. Maintenant attaquons l'entière région des hanches et des cuisses.

   a) Assis sur le sol, le dos droit, les jambes rapprochées et tendues vers l'avant. Pliez la taille et essayez de poser la tête sur les genoux.

   b) Assis sur le sol, le dos droit. Ecartez les jambes, pliez la taille et penchez la tête sur le sol entre les jambes.

   c) Couché sur le dos, les bras sur le sol. Pédalez pendant 2 minutes.

   d) Couché sur le dos, les bras sur le sol. Levez les jambes et croisez-les en suivant un mouvement de ciseaux. A répéter pendant 2 minutes.

   e) Couché sur le côté droit, les deux jambes sur le sol. Levez la jambe gauche et abaissez-la pour rejoindre la jambe droite. Répétez 15 fois puis, couché sur le côté gauche, levez et abaissez 15 fois la jambe droite.

   f) Assis sur le sol, le dos droit, les bras tendus vers l'avant. Levez la hanche droite et poussez la jambe droite vers l'avant tout en restant assis. Puis faites de même avec la hanche et la jambe gauches. Ainsi, essayez d'avancer sur le sol en gardant la position assise.

   g) Agenouillé et les mains posées sur le sol. Le genou droit sur le sol, tendez la jambe gauche vers la gauche de votre corps et faites des mouvements de rotation avec cette jambe. Ensuite, le genou gauche sur le sol, exécutez la même rotation avec la jambe droite.

   h) Couché sur le ventre, le visage sur les mains posées sur le sol, écartez les jambes tendues. Levez ces dernières au-dessus du sol et essayez de leur faire accomplir de petits cercles, tout en gardant l'estomac sur la plancher.

   i) Couché sur le dos, levez la jambe droite et touchez le genou droit avec la main gauche en maintenant la tête sur le sol. Répétez 10 fois puis touchez le genou gauche - 10 fois - avec la main droite.

En plus de ces mouvements d'autres armes sont idéales pour lutter contre l'épaississement des hanches et des cuisses: la marche, la course, le saut à la corde (mais, oui!), le cyclisme (il s'agit cependant mieux sur les cuisses que les hanches), la natation (merveilleuse activité), le tennis (superbe exercice).

Le Franco régional

Débuts solides de l'école francophone de Calgary

Le prix du succès

par Pierre Granger

CALGARY - Il y a six mois à peine, l'école francophone de Calgary était un bambin dont on observait avec espoir les premiers pas. Aujourd'hui, c'est déjà un adolescent robuste qui se trouve à l'étroit dans ses vêtements.

A qui faut-il attribuer ce succès? Comme il s'agit d'une oeuvre éminemment collective, le mérite en revient à plusieurs personnes et à plusieurs groupes. L'idée d'une école francophone a d'abord été semée par l'ACFA, qui a tout fait en son pouvoir pour la faire germer. Son comité d'éducation a réclamé cette école pendant plusieurs années et essuyé plusieurs refus. Stimulée ou inspirée par la nouvelle Charte Canadienne des Droits, qui reconnaît les droits des minorités de langues officielles à l'éducation dans leur langue, la Commission scolaire catholique de Calgary accepta enfin l'idée et entreprit de créer une école francophone.

Voici ceux qui ont l'honneur de former l'équipe des fondateurs de cette école: le directeur: Gérard Bissonnette; maternelle: Louise Amiot; première année: Saulnia Lacombe; deuxième et troisième: Carole Wensley, partie le 8 mars et remplacée par Marise Soucy; troisième et quatrième: Andréa Salomon; cinquième et sixième: Jean-Marie Mariez; professeur de relève: Johanne Raimbault;



M. Jean-Marie Mariez et les élèves des 5e et 6e années.



Mme Saulnia Lacombe avec quelques enfants de la 1ère année.

orthopédagogue: Linda Arsenault; auxiliaire, mat. 1re: Annette Labelle; auxiliaire-enseignante: Thérèse Dajczer; auxiliaire-bibliothécaire: Gisèle M. Voyer; secrétaire: Claire Le May-Boyle; concierge: Dollard Godin.

La Commission scolaire a eu la chance de mettre la main sur un bon directeur pour l'école. Gérard Bissonnette, qui enseigne à Calgary depuis 1969, il a été précédemment directeur de l'école St. Luke et, pendant trois ans, conseiller pédagogique des langues secondes pour la Commission scolaire. Il a pris, durant ces années, un congé d'étude pour suivre à l'Université de Montréal un cours spécial d'enseignement du français au niveau primaire. Enfin, il a grandement contribué à convaincre la Commission scolaire de la possibilité d'organiser une école francophone.

Gérard Bissonnette a soin d'expliquer qu'organiser des cours en français conformes aux programmes du ministère de l'Education de l'Alberta n'est pas aussi simple qu'on peut le croire à première vue. Lui et son équipe ont dû en effet accomplir un énorme travail de défrichement, car il leur était impossible de simplement emprunter ce qui se faisait ailleurs. Le directeur rend hommage à ses professeurs, qui ont d'abord eu le courage de se joindre à cette nouvelle entreprise et ont ensuite manifesté un grand dévouement, sans jamais mesurer leurs efforts ni leur temps.

Au milieu de mars 85, donc, l'école francophone de Calgary peut se vanter de s'être mise immédiatement au pas des autres écoles, tout en s'adaptant à une clientèle très diversifiée de manière à répondre à tous les besoins individuels de ses élèves. L'école voit venir l'avenir avec confiance.

Comme il était annoncé dans Le Franco du 27 février, le Comité des parents a décidé de lancer l'école dans le secondaire premier cycle: 7e année en 1985, 8e en 1986 et 9e en 1987. Et pour cela il faudra déménager alors qu'on n'a pas encore fini d'emménager. C'est le prix du succès. L'école Saint-Antoine se nommera probablement à l'automne école Sainte-Anne. Espérons que les Saints ne sont pas offensés de cette inconstance.

Les francophones de Calgary vont-ils maintenant donner le coup d'épaule qui est attendu d'eux? L'école entreprend une grande campagne publicitaire. Que demande-t-elle aux francophones? Qu'ils envoient leurs enfants à l'école francophone! S'il y avait assez d'inscriptions, l'école pourrait même donner les 8e et 9e années dès cet automne. Canadiens français, c'est notre école. Profitons-en!



M. Gérard Bissonnette, directeur et Mme Claire Le May-Boyle, secrétaire.

Un début de mars sportif à Legal

par Marcel Dubé

Legal-Le 3 mars marquait la 12ième année d'existence pour le "Carnaval d'hiver" de Legal.

Ce carnaval est organisé par le "Club de patinage de fantaisie". Ces dames donnent beaucoup de bénévolat pour assurer que les costumes et les présentations soient prêts d'année en année. Elles méritent certainement d'être reconnues. Présidente-Koreen Roberts, vice-présidente-Donna Lessard, secrétaire-trésorier-Sandra Budjak, Liaison-Linda Walker, costumes-Gertrude Ringuette & Dorren Bouclin, décors-Shirley Douziech, Fauntie Dzeryk, Bonnie Pelletier, Chorégraphie-Donna Lessard.

Cette année le programme débuta avec "O Canada" avec Patricia Létourneau. Le Club avait choisi "Pays de fantaisie" pour leur thème et les 40 numéros présentés nous transportaient dans un monde imaginaire. Des plus petits aux plus grands ils étaient charmants dans leurs costumes et tous grimés pour l'occasion. Nous avons eu le privilège d'apprécier une patineuse de fantaisie amateur-Elizabeth Howatson du Club "Royal Glenora" d'Edmonton.

Le soir précédent, le 2 mars, les "Bootlegers" de Legal et les anciens de Ligue Nationale d'Edmonton ont démontré beaucoup de savoir-faire. Malheureusement pour Legal, l'équipe d'Edmonton a été vainqueur. Mais pas si mal, les points finals étaient 13-11.

Les "midgets" ont montré qu'eux aussi avait du potentiel et, encore avec les "Bootlegers" ont subit d'une défaite de 6-10.

Il serait bon de noter que ses jeunes "midgets" prenaient parts dans les "Playoffs" le 7 mars à Athabasca. Bonne chance et nos félicitations les accompagnent jusqu'à la victoire.

Le Franco régional

Un procès en français... Il y a de l'espoir

Mme Lise Sirois

par Martine Spence

CALGARY-Quatorze juges fédéraux dont une femme suivent des cours intensifs de français au Palais de Justice. Leur professeur est Madame Lise Sirois, la nouvelle présidente de l'ACFA de Calgary.

Madame Lise Sirois, qui depuis de nombreuses années se dévoue à la cause de l'éducation francophone en Alberta, s'est vue ravie d'avoir été choisie, en décembre dernier, pour occuper le poste de professeur de français au Palais de Justice.

Ce qui l'attendait: des juges avides d'apprendre qui consacrent bon nombre de leurs moments disponibles à l'étude du français. Leurs motivations: l'intérêt personnel, bien sûr, mais aussi la conviction de la nécessité de connaître une seconde langue. Cette action témoigne de leur accord vis-à-vis la politique bilinguiste du gouvernement.

Quatorze personnes, direz-vous, ce n'est pas cela qui va changer beaucoup de choses. Cependant, leur influence n'étant point des moindres, ils ont initié le premier pas. Le fait seul de s'intéresser à l'autre culture ne peut qu'accroître la compréhension entre les deux peuples. Leur épouse qui, chaque année en août, bénéficient avec eux d'un stage de deux semaines à Québec, se sont mises à apprendre le français aussi. Certains de leurs enfants ou petits-enfants sont placés dans des écoles d'immersion.

Le gouvernement fédéral a mis en place le programme d'enseignement et l'a étendu aux principales villes du Canada. La méthode employée, développée par un groupe de professeurs à Ottawa, s'inspire des plus récentes recherches en éducation. Chaque juge reçoit un enseignement individualisé, en tête-à-tête avec le professeur. Il lui est dispensé autant d'heures par semaine qu'il le désire, selon sa disponibilité.

Lise Sirois trouve le travail fort agréable et malgré ses quatorze ans d'expérience, relève un véritable défi . Ce n'est, en effet, pas toujours un français bien ordinaire qu'elle enseigne. Elle doit se tenir au courant des termes et des pratiques juridiques afin de pouvoir communiquer pleinement avec ses étudiants et effacer tout obstacle causé par trop de technicité. Selon elle, certains des juges seraient déjà capable de siéger en français.

Un important fermier de Legal à l'honneur



M. Walter Van de Walle

par Marcel Dubé

Legal- La communauté de Legal est heureuse et priviligée d'avoir un de ses fermier agrégé au "Temples des Renommées Agricoles".

L'individu qui a été choisi pour recevoir cet honneur est M. Walter Van de Walle. M. Van de Walle se mérite cet honneur pour ses nombreuses contributions à l'avancement de l'agriculture en Alberta, à travers le Canada ainsi qu'à l'étranger.

Benonie et Augusta Van de Walle, parents de Walter ont immigré au Canada de Tielt en Belgique en 1921. Ils eurent deux enfants, Walter et sa soeur France. En l'année 1945 la famille déménageait à Legal, sur une ferme à 3/4 d'un mille au sud du village.

En 1948 Walter prenait charge de la ferme paternelle. Deux années plus tard il épousait Fernande, fille de Léon et Marguerite Préfontaine. Ils furent bénis d'une famille de cinq enfants.

Le nom de Walter Van de Walle est très bien connu dans les cercles agricoles de la province. En collaboration avec le département provincial d'agriculture, il organisait des journées d'informations démontrant de nouvelles méthodes pour cultiver et récolter de l'orge à bière (Malting) produits chimiques plus efficaces.

C'est avec un intérêt très profond dans le transport et la manipulation du grain que M. Van de Walle est devenu directeur de "United Grain Growers Ltd". En 1981 cet intérêt le conduisit en Australie pour étudier la manière de



Walter et son épouse Fernande

manoeuvrer et de transporter le grain ainsi que le marketing dans leur pays.

M. Van de Walle était un des premiers à prévoir la possibilité de diversification que le canola offre aux fermiers. Par conséquence il est devenu un des directeurs de "Alberta Rapeseed (Growers) Association""ARGA"en 1973 et en devient son président l'année suivante. Il représentait ARGA au Mexique pour promouvoir le Canola Albertain soit en forme d'huile ou en farine (meal).

Walter après beaucoup de lobbying au niveau gouvernemental a réussi à obtenir la création d'une position de surveillance au niveau de l'agriculture Albertaine.

En 1981 il est devenu directeur de "United Oilseed Products Ltd." de Lloydminster et retient cette position à l'heure actuelle.

En vue d'obtenir des produits du luzerne supérieurs par le procédé de désidération Walter a conçu l'idée de la création d'une usine de désidération du luzerne pour Legal.

En 1975 ce rêve devenait une réalité et en 1983 la compagnie "Legal Alfalfa Products Ltd." faisait l'achat d'une deuxième usine dans la région de Barrhead.

Il faut noter que M. Van de Walle a beaucoup contribué à la communauté de Legal. Il fut impliqué dans les affaires municipales et est devenue "Reeve" de la municipalité de Sturgeon pour une période de deux termes et a servi un total de 20 années comme conseiller municipal. On le reconnait ainsi sur la commission scolaire, le bureau de centre récréatif, Chevaliers de Colomb, etc..

En 1981 la province reconnut ses efforts en lui présentant la "Alberta Achievement Award" pour sa directive et ses services dans le domaine de l'agriculture. Lors d'une réception en leur honneur à Calgary le 15 mars 1985 Messieurs Van de Walle, Harry Strom, Fred Bentley et Mme. Molly Coupland se joignirent à 61 autres personnes au "Temple des Renommées". M. Van de Walle, en acceptant sa récompense a rappelé la mémoire de ses parents, qui lui ont enseigné d'aimer le Seigneur, ses voisins et la terre.

Il exprima son appréciation pour le support et l'encouragement que sa chère épouse Fernande, ainsi que ses enfants lui ont donné à travers les années.

En terminant il confirme "Je suis fier d'être fermier... comme fermier nous avons une profession noble, non seulement que nous nourrissons les peuples du monde, mais nous sommes les régisseurs du sol".

Pour conclure j'aimerais me faire le porte-parole de tous les citoyens de Legal pour offir à M. Van de Walle nos sincères félicitations pour le succès de ses oeuvres.

Echos de Rivière-la-Paix

Falher: Défilé de mode:
Succès Boeuf

par Gilles Dignard

Salle de plusieurs centaines de personnes, presque comble. Près de 80 ensembles pour le printemps '85. Evénement mondain d'une durée de près de deux heures. L'auditoire: en grande partie composé de demoiselles et de dames (âges approximatifs: de 4 à 75 ans) et de quelques mâles. Voilà quelques détails sortis de la soirée offerte le 15 mars à Falher. La présidente Fern Thibault a dit au Franco que c'était la troisième année des SACRED HEART LADIES HOSPITAL AUXILIARIES à la tête de l'organisation de semblables parades.

Les commerces présentateurs de marchandises (vêtements, chaussures, bijoux, accessoires) étaient: VIDEN'S FASHIONS (McLennan), FALHER CO-OP, BIG'N BEAUTIFUL (Edmonton), FASHIONS BY BERES (Grandes Prairie), BROWNE'S MEN'S WEAR (Peace River). Et telle n'est pas la liste complète des commanditaires; signalons par exemple les fournisseurs des arrangements floraux: CHEZ MA-RE, WOODLAND FLOWERS: de Falher. Des descriptions ont été faites, en anglais et en français.

Aux prix d'entrée et au goûter de la fin, il faut ajouter les pianistes Irene Doris et Don Hilldebrent et la chanteuse Lori Turcotte qui dans les styles "lovely " et " cozy " a présenté une nouvelle facette de sa personnalité de scène et cette combinaison est heureuse.

Un spectacle ponctué de quelques gestes humoristiques..., somme toute d'une agréable simplicité, offert avec respect à un public très intéressé.

Pour le futur, on pourrait souhaiter que chaque mannequin se présente avec un carton numéroté, de cette façon, après la soirée, les client(e)s éventuel(le)s s'y retrouveraient plus facilement.



Hommages à la Femme

par Simone Laberge

Rende Hommages à la Femme "Partner" à la Ferme, tel est le thème par "United Farmers of Alberta Co-operative Ltd." (U.F.A.) de Falher à l'occasion de la Semaine de l'Agriculture qui a eu lieu du 10 au 16 mars dernier.

Plusieurs groupes de femmes de la région en ont profité pour exposer leurs travaux au Magasin UFA, soit du tissage, de la broderie, soit des bibelots, des peintures, etc...

Benoit Robert, gérant de l'UFA veut remercier sincèrement toutes ces dames qui sont venues fêter la femme chez lui. "Je les remercie dit-il du fond du coeur pour tout le trouble qu'elles se sont données afin de souligner de façon spéciale cette Semaine de la Femme".

"L'an prochain ajoute-t-il, nous allons essayer que notre semaine de la femme n'entre pas en compétition avec le "Trade Show". Nous consacrerons plutôt trois journées qui auraient lieu soit avant ou après cette activité"

Un surplus à la Coop

par Simone Laberge

Un surplus de 150,492.78$ a été enregistré à la Coopérative de Girouxville au cours de l'année fiscale 1984. C'est ce qu'à révélé le rapport financier au cours de l'assemblée annuelle tenue le 18 mars dernier.

Le président a de plus souligné qu'une somme de 11,264.00$ a été versée en équité à des membres ayant atteint 65 ans en '84. Cette équité a été accumulée par ces derniers tout au cours des années par leur participation au commerce de la Coop.

Le président mentionne également que le principal projet que les directeurs ont en vue pour l'année '85 c'est une rénovation au Plant de Pétrole en vrac.

Les personnes élues pour former le bureau de direction '85 sont: Irvin Kopp, président, Roland Simard, vice-président, Michel Sylvain, secrétaire, Annette Blanchette, Denis Bégin, Paul Houle et Jean Lapierre, directeurs.



par Simone Laberge

Le Maire de Falher, Don McOuat en compagnie de Cécile Kemp, la propriétaire de la "Mode Elégante" au cours de la cérémonie d'Ouverture Officielle qui a eu lieu le 16 mars dernier.

Le maire souhaite beaucoup de succès à ce nouveau commerce. "La Ville de Falher, dit-il, est très heureuse d'accueillir ce nouveau magasin de lingerie pour dame, c'était une nécessité pour la place. Bienvenue chez-nous."

ERRATUM

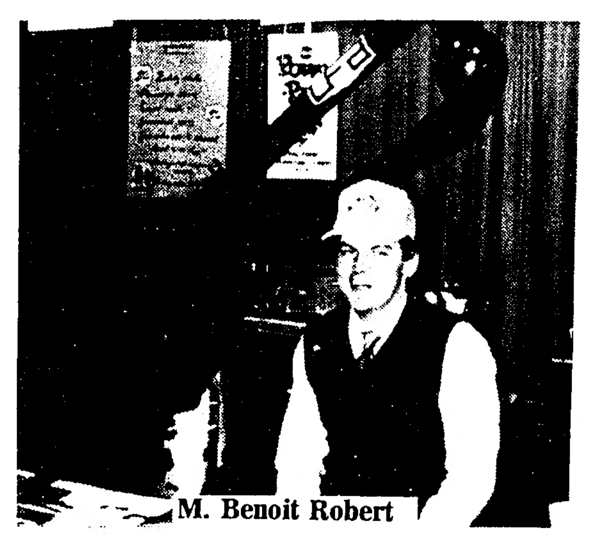
Dans le texte Par ci Par là du 20 février quelques erreurs se sont glissées dans l'article au sujet de M. Doug Babiy.

La soirée pour M. Babiy a eu lieu au centre culturel de Marie Reine. Les gens de Judah lui ont remis une grosse coupe et les gens de Marie-Reine une valise de vendeur.

L'exposition ça doit continuer?

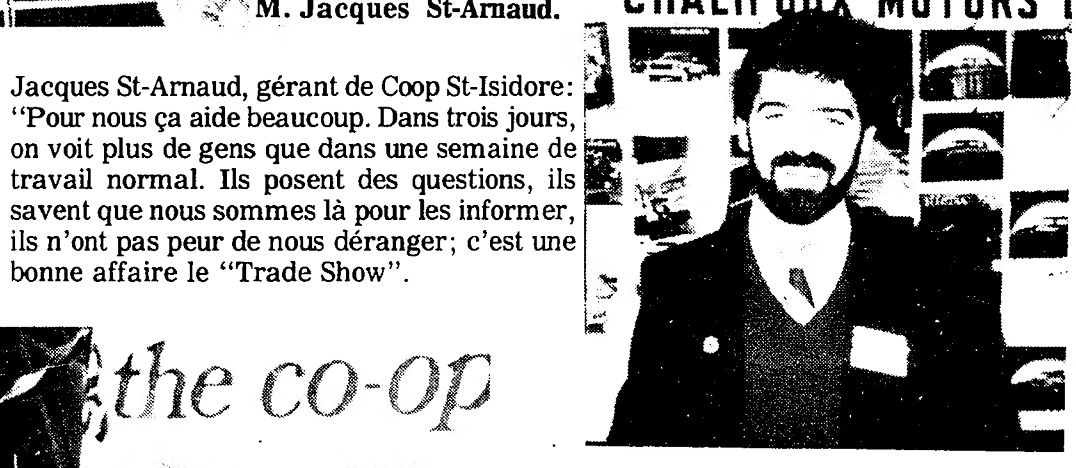
par Simone Laberge

A cette question que se pose parfois les organisateurs. Est-ce que tout ce "branle-bas" en vaut la chandelle? Nous avons recueilli, à cet effet plusieurs témoignages qui éclairciront la question...



M. Benoit Robert

Benoit Robert, gérant de l'UFA: "Moi je trouve que le "Trade Show" ça nous vaut 20 pages d'annonces dans le journal. Nous faisons beaucoup de nouveaux contacts, ça c'est très important pour une "business". Et il faut que ça continue..."



M. Jacques St-Arnaud.

Jacques St-Arnaud, gérant de Coop St-Isidore: "Pour nous ça aide beaucoup. Dans trois jours, on voit plus de gens que dans une semaine de travail normal. Ils posent des questions, ils savent que nous sommes là pour les informer, ils n'ont pas peur de nous déranger; c'est une bonne affaire le "Trade Show".

Chalifoux Motors Ltd. "Pour notre commerce, le Trade Show '85" ça été encore mieux réussi que l'an passé. Par exemple: juste les ventes que nous avons faite hier ça paie plusieurs kiosques... C'est une activité qui est bonne pour nous et pour tous les commerces qui exposent... Ca continuera... c'est certain". (Richard)

the co-op

M. Jos St-Laurent

Jos St-Laurent, agent d'assurance: "Nous avons surtout de nouveaux contacts. Des gens qui passent ici et qui ne viennent jamais à mon bureau. La plupart demande de l'information. Après nous communiquons avec ces gens, je ne dis pas qu'ils deviennent tous mes clients, mais j'en ai un bon pourcentage. Il faut que ça continu le "Trade Show"..."

Henri-Paul Blanchette, fermier. "Le "Trade Show" ça me donne beaucoup de nouvelles idées. Je peux voir, faire des comparaisons. Il y a toujours de nouveaux produits qui sortent sur le marché et que nous sommes pas au courant. Oui, ça doit continuer."

Rollie Turcotte, agent Dave Ross E.: "Avec le "Trade Show" on a déjà plusieurs ventes et nous avons plusieurs perpectifs en vue. C'est sur, ça aide beaucoup d'exposer nos produits au cours de journées comme celles-ci. Nous voyons beaucoup de gens et nous communiquons avec eux au cours des mois qui suivent. Il faut que ça continue..."

Albert Mckell, fermier. "Pour le fermier, une exposition de ce genre ça nous aide beaucoup. On peut se renseigner, voir les nouveaux produits, faire les comparaisons, voir les différents prix. Le "Trade Show" c'est une bonne affaire..."

par Françine Garand

"Pour la deuxieme année consécutive l'exposition agricole et commerciale est un succès" cite M. Richard Chalifoux organisateur.

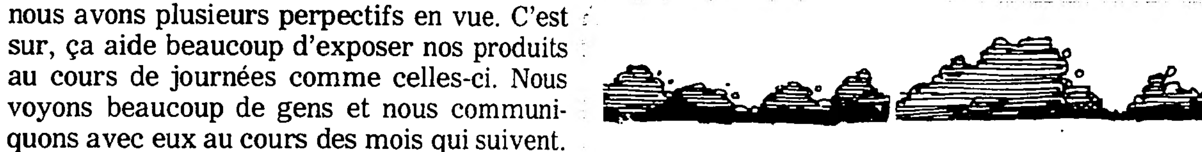
Cette activité avait eu lieu les 14,15,16 mars dernier. Il en avait pour tous les goûts de l'huile à moteur aux tracteurs en passant par les plantes de maison et les poupées de porcelaines. Jeudi on a pu voir différents spectacles, Harry Skrepnek au violon, Berry et Millie Anuszewski au violon et à la guitare et Martin Lavoie avec ses tours de magie. Dans l'après-midi avait lieu à la "Log Cabin" une présentation pour les femmes "Diet for Life".

Vendredi d'autres talents locaux nous ont présentés de la belle musique, Martin Lavoie chanteur folklorique, Adrien Poirier et Roger Parent au violon et à la guitare, Les Danseurs de Falher, Irène Doris au piano.

Vendredi soir avait lieu au gymnase de l'école la parade de mode des Auxiliaires de l'Hôpital. Ce fut un immense succès. Samedi, Lorie Turcotte accompagnée au piano de Down Hildebrand nous donna un très beau spectacle de chant. Les Danseuses de Girouxville se sont



Les gens pouvaient même acheter un piano "en vente" ou tout simplement s'amuser à jouer un peu de musique pour le bonheur de tous.





voir différents spectacles, Harry Skrepnek au violon, Berry et Millie Anuszewski au violon et à la guitare et Martin Lavoie avec ses tours de magie. Dans l'après-midi avait lieu à la "Log Cabin" une présentation pour les femmes "Diet for Life".

Vendredi d'autres talents locaux nous ont présentés de la belle musique, Martin Lavoie chanteur folklorique, Adrien Poirier et Roger Parent au violon et à la guitare, Les Danseurs de Falher, Irène Doris au piano.

Vendredi soir avait lieu au gymnase de l'école la parade de mode des Auxiliaires de l'Hôpital. Ce fut un immense succès. Samedi, Lorie Turcotte accompagnée au piano de Down Hildebrand nous donna un très beau spectacle de chant. Les Danseuses de Girouxville se sont ensuite exécutées suivie de la Chorale de Donnelly. Dans l'après-midi on pouvait entendre de très beaux morceaux de piano exécutés par Cécile Guindon et Raymond Rey. Pour les dames il y avait la "Log Cabin" une présentation intitulée "Women and the Law". A la fin de la journée avait lieu le tirage des différents prix de présence et celui de prix d'entrée un voyage pour deux a "Las Vegas". L'heureuse gagnante est Susan Sawka de Watino.


Les gens pouvaient même acheter un piano "en vente" ou tout simplement s'amuser à jouer un peu de musique pour le bonheur de tous.

Plus de 400 enfants ont fait prendre leurs empreintes digitales.

Les policiers de McLennan étaient sur les lieux pour prendre les empreintes digitales des enfants à travers du programme "Child Identification". C'est la méthode la plus sûre d'identifier un jeune enfant, surtout s'il est trop jeune pour se souvenir de son nom. Durant les 3 jours plus de 450 enfants ont fait prendre leurs empreintes digitales.

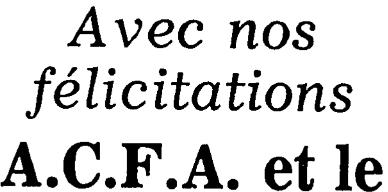
Pour les personnes intéressées et qui n'ont pas pu se rendre à l'exposition vous pouvez vous adresser au bureau des polices à McLennan.

Pour ceux et celles qui sont intéressés aux ordinateurs, la "Compu Van" était sur les lieux pour la durée de l'exposition. On pouvait aussi voir la mascotte de l'exposition "Honey Bear". Tout le monde s'accorde à dire que l'exposition a été un grand succès.



Il s'agissait surtout d'être confortable. La journée risquait d'être longue.

Chalifoux Motors Ltd. "Pour notre commerce, le Trade Show '85" ça été encore mieux réussi que l'an passé. Par exemple: juste les ventes que nous avons faite hier ça paie plusieurs kiosques... C'est une activité qui est bonne pour nous et pour tous les commerces qui exposent... Ca continuera... c'est certain". (Richard)



Henri-Paul Blanchette, fermier. "Le "Trade Show" ça me donne beaucoup de nouvelles idées. Je peux voir, faire des comparaisons. Il y a toujours de nouveaux produits qui sortent sur le marché et que nous sommes pas au courant. Oui, ça doit continuer."

Rollie Turcotte, agent Dave Ross E.: "Avec le "Trade Show" on a déjà plusieurs ventes et nous avons plusieurs perpectifs en vue. C'est sur, ça aide beaucoup d'exposer nos produits au cours de journées comme celles-ci. Nous voyons beaucoup de gens et nous communiquons avec eux au cours des mois qui suivent. Il faut que ça continue..."

Albert Mckell, fermier. "Pour le fermier, une exposition de ce genre ça nous aide beaucoup. On peut se renseigner, voir les nouveaux produits, faire les comparaisons, voir les différents prix. Le "Trade Show" c'est une bonne affaire..."

Léo Tremblay, fermier. "Moi, je trouve que c'est à peu près la meilleure chose qui peut être organisée pourles fermier du coin. Ca permet aux fermiers de rafraichir ses idées, de parler avec les différents compétiteurs, faire les comparaisons sur place sans voyager d'une ville à l'autre. C'est une bonne affaire le "Trade Show" et ça doit continuer...

-Laurent, agent d'assurance: "Nous urtout de nouveaux contacts. Des gens sent ici et qui ne viennent jamais à mon . La plupart demande de l'information. ous communiquons avec ces gens, je ne qu'ils deviennent tous mes clients, mais un bon pourcentage. Il faut que ça con- "Trade Show"..."



CBXFT cette semaine

Samedi 30 mars

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Soirée du hockey: Montréal à Boston
13h31 Camps d'entrainement des Expos
14h31 Les schtroumpfs
15h00 Les héros du samedi
16h00 La semaine parlementaire à Ottawa
17h00 Le grand raid cap terre de feu
18h00 Téléjournal
18h05 Impacts
19h00 Le monde de Disney
20h00 Ottawa bal de neige '85
21h00 Une soirée très spéciale
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection Autopsie d'une séduction

Dimanche 31 mars

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Le jour du Seigneur
10h00 Univers des sports
12h30 Livre ouvert
13h00 Les Paraboles
13h31 Les grandes batailles du passé
14h31 Rencontres
15h30 Magazine de la semaine verte
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 L'Australie
19h00 L'agression sexuelle des jeunes
19h30 Les beaux dimanches: Festival International de folklore de Drummondville
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Les grands ballets canadiens sur des scènes de l'Orient
22h15 Les beaux dimanches: Une génération en attente
22h50 Le Régional
23h05 Ciné Club: C'étaient des hommes

Lundi 1er avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Sherlock Jr.
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 L'agression sexuelle des jeunes
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Reily l'As des Espions
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La poupée sanglante

Mardi 2 avril

07h00 Conférence sur les droits autochtomes
10h00 Première édition
10h15 Fariboles
10h30 Allo Boubou
11h30 Au jour le jour
12h30 Conférence sur les droits autochtomes
16h00 Film au Téléciné: L'Homme tranquille
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 L'Agression sexuelle des jeunes
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: La belle garce et le truand

Mercredi 3 avril

07h00 Conférence sur les droits des autochtomes
10h00 Première édition
10h15 Fariboles
10h30 Allo Boubou
11h30 Au jour le jour
12h30 Conférence sur les droits des autochtomes
16h00 Film au téléciné: Coeur de Maman
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 Le parc des braves
20h00 Lautrec 85
21h00 L'Agression sexuelle des jeunes
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Il n'y a pas de plus grand amour

Jeudi 4 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Karino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Onze fioretti de François Dassise
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Le naturaliste en campagne
17h30 Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face: Finale Winnipeg- M. Clément vs M. Courchaine
19h00 Génies en herbe:
19h30 Les Grands Films: Angélique Marquise des Anges
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Le Cadeau

Vendredi 5 avril

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Les Héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
14h00 Le jeu de la passion
15h00 Célébration Liturgique du Vendredi Saint
16h00 Bobino
16h30 L'escapade
17h00 Télé: l'aéropostale
18h00 Téléjournal
19h00 Avis de recherche
19h30 A plein temps
20h00 Jean Paul II au Canada
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Miroir de la vie de la mort
23h10 Cinéma: Le Visiteur

Petites annonces

A vendre un Colico Vision avec 4 cassettes, en très bon état, 99$. Tél.: 433-9376.

Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9579.

A vendre: Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, $400. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Nous cherchons personne pour demeurer avec dame âgée. Communiquez au 459-6800 après 18 h 454-6723.

J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

A vendre Dodge Aspin 1977, spécial édition, $2000.00. Tél: 450-1160 après 6 heures.

Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984, Yves Lévesque

A vendre un set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél.: 450-1160 après 6 heures.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

Expérience en garderie à la maison à temps plein ou partiel. 450-1701, Josée White.

La joute de l'année à Fort McMurray

par Claudette Rideout

Fort McMurray-Le 26 février 1985 eut lieu à Fort McMurray, l'enlevante partie de hockey du Suncor et Syncrude contre les Old Timers de Montréal.

Les "pros" du hockey fiers de poser avec de jeunes adolescents tels Rodney et Ronald Derworix ont répondu à leurs questions. Ces Old Timers jouent pour de nombreuses oeuvres de charité telles la paralysie cérébrale, le hockey mineur etc...

Ils nous disent qu'une carrière au hockey dans une ligue nationale de nos jours ne dure qu'une dizaine d'années à cause de la pression qui y est très forte.

L'assistance y était plus qu'abondante et délirante devant des gars comme Gilles Lupien qui à joué pour Montréal durant quatre années. Ce phénomène qui a su faire rire l'assistance par ses escapades sur glace n'est pas passé inaperçu.

M. Henri Richard admiré de tous pour sa fantastique carrière de 20 ans avec les Canadiens de Montréal avec lesquels il a remporté onze coupes Stanley, (lui qui dit avoir été au bon endroit au bon moment) se dit heureux de jouer avec les "Old Pros" depuis 8 ans après avoir pensé à sa retraite durant 3 ans. Il ne regrette pas la décission qu'il a prise de faire partie des Old Timers. Il dit qu'à l'âge de 6 ans, il savait déjà que son but serait de jouer avec les Canadiens de Montréal. Et que rien n'aurait pu le faire changer d'idée.

Léon Rochefort qui depuis 5 ans fait équipe avec eux a joué 17 ans au niveau professionnel. Ce joueur à l'aile droite à fini sa carrière avec Vancouver.

Michel Cormier fait sa quatrième année avec les Old Timers après avoir été blessé au dos à l'âge de 31 ans alors qu'il jouait avec Phoenix. Il a pris sa retraite et a été remplacé par Robert Rousseau.

André Pronovost joue depuis 8 ans avec les Old Timers. Il a joué professionnellement durant 15 ans.

Robert Girard, depuis 2 ans avec les Old Timers a joué quant à lui 10 ans professionnel.

Certains d'entre eux disent que ce fut la plus belle expérience de leur carrière de hockey d'avoir eu la chance de jouer contre les "pros", et la plus grande des satisfactions d'avoir pu leurs serrer la main.

Profitez de l'aide bénévole pour remplir votre déclaration d'impôt

Vous avez de la difficulté à remplir votre déclaration d'impôt.

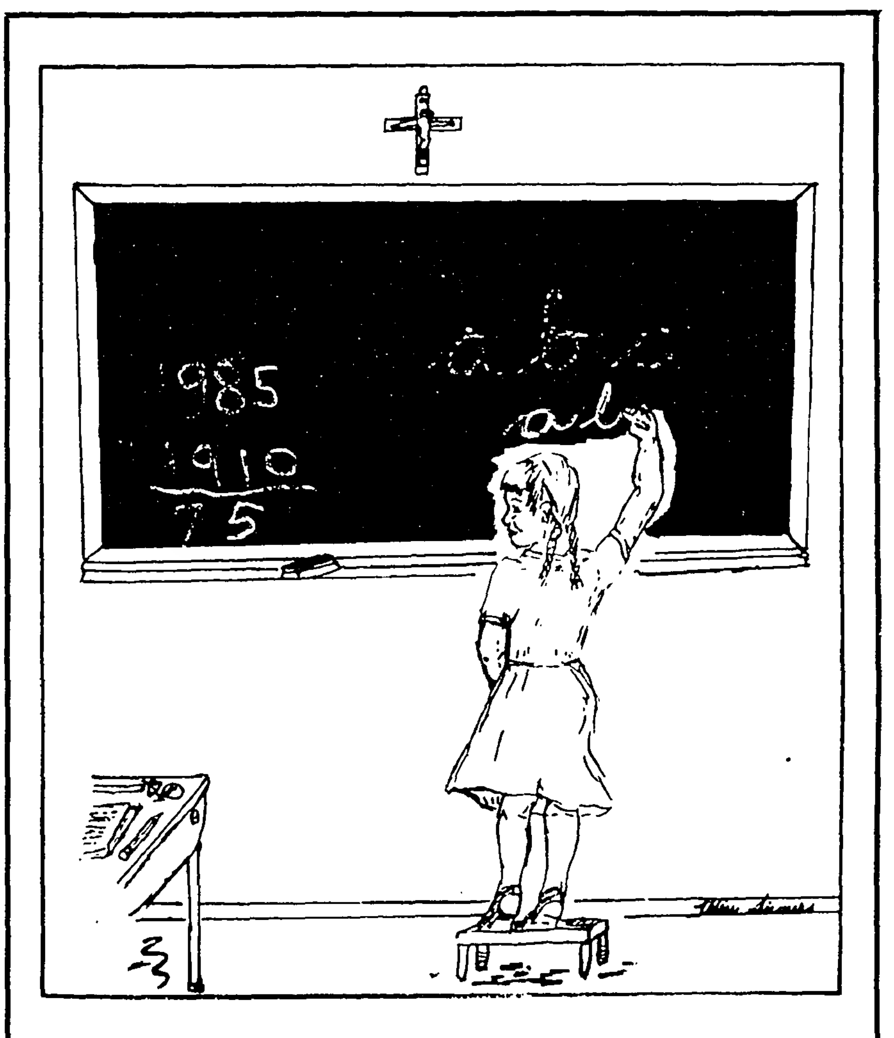
Vous êtes une personne qui est incapable de faire sa propre déclaration pour des raisons d'âge, des problèmes de santé ou de langue ou de celles qui ont un revenu peu élévé et qui ne peuvent pas payer des frais pour obtenir de l'aide, les bénévoles vous assisteront.

Des bénévoles de votre région ont appris à remplir une déclaration simple et seront heureux de vous venir en aide, gratuitement.

D'ici le 30 avril la plupart des régonales de l'ACFA offriront le service de bénévoles.

Pour obtenir plus d'information ou prendre rendez-vous avec un bénévole, veuillez communiquer avec l'agent de développement de votre région.

Bonnyville	826-5275
Calgary	228-4095
Edmonton	469-4401
Fort McMurray	791-7700
Legal/Morinville	961-3665
Lethbridge	328-8506
Plamondon	798-3896
Rivière-la-Paix	837-2026
Saint-Paul	645-4800



SPECTACLE ANNUEL
Les Blés d'Or
samedi 30 mars 1985
20h00
Ecole Régionale
St-Paul, Alberta
Thème: "LA PETITE ECOLE ROUGE"
Billets: à la porte

La Commission Scolaire 51 de Lethbridge

recherche

un(e) aide aux professeurs

un(e) aide/secrétaire

(pour cette position la personne doit être bilingue)

Les postes sont à plein temps

Pour de plus amples informations, contactez:

L'école Agnès Davidson
a/s Gertrude Lizée
328-5153

Professeurs d'immersion pour septembre 1985

pour

l'école Beau Meadow
Beaumont, Alberta
TOL OHO

Niveau: Maternelle et 1ère année

Beau petit village à 6 milles d'Edmonton.

Contactez:

LAURENT BEAUDOIN
DIRECTEUR
5203 - 50e avenue
Beaumont, Alberta
TOL OHO
Tél: Bur: 929-2176
Dom: 929-8691

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Vérificateur(trice) bilingue Revenu Canada Douane et Assises, Edmonton Position à terme d'un an

Nous avons besoin d'une personne pour faire une vérification indépendante des dossiers et autres documents appuyant les réclamations de remboursement sous le Programme de Rabas de la Taxe sur les Combustibles. Ces vérifications se feront sur un échantillon de petites et moyennes entreprises à travers le Nord de l'Alberta.

Vous devez avoir un entrainement spécialisé en comptabilité ou comme vérificateur avec une expérience de travail dans un domaine connexe. Votre inscription à des études menant à un diplôme en comptabilité serait un atout certain.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et/ou votre résumé en citant le numéro de référence 61-5115-1 à:

Sandra Kadey
Commission de la Fonction publique
Officier de placement
du personnel
2e étage, 9707 - 110 rue
Edmonton, Alberta
T5K 2L9

Date limite: **5 avril 1985**

Cette information est disponible en anglais, en communiquant avec l'officier ci-haut mentionné au numéro 420-3144.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une société de la Couronne qui oeuvre avec les entreprises, les établissements financiers, les gouvernements et les particuliers en vue d'améliorer le logement des Canadiens. Nous avons présentement un poste à combler au sein du service immobilier de notre succursale d'Edmonton, en Alberta.

Agent, gestion d'immeubles (maisons unifamiliales et copropriétés) Salaire intial: 26 572$ - 29 250$

Vous assumerez la responsabilité de l'acquisition, en temps voulu, de toutes les maisons unifamiliales et copropriétés et de la préparation des données et renseignements relatifs à ces immeubles afin de faciliter l'analyse des ventes. Vous serez également chargé de l'établissement des budgets immobiliers, l'élaboration et l'émission de soumissions/offres appropriées ayant trait aux travaux de réparation ainsi que la supervision et l'évaluation d'entrepreneurs.

Vous possédez au moins trois années d'expérience en gestion d'immeubles résidentiels ainsi qu'une connaissance de la Loi sur les copropriétés, et vous savez traiter adéquatement avec les conseils d'immeubles en copropriété et les sociétés de gestion d'immeubles. Vous démontrez également des aptitudes très développées pour les relations humaines, la négociation, la planification, l'organisation, l'analyse, l'administration et la supervision. Une connaissance de base des méthodes d'évaluation constituerait un atout important. Vous devez être capable de communiquer facilement en anglais, détenir un permis de conduire valide et disposer d'une voiture pour votre travail.

Notre gamme d'avantages sociaux est concurrentielle et extrêmement intéressante. Si vous cherchez un poste qui offre des perspective d'avenir et des défis, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi, le 3 avril 1985 à: F. Hodgson, directeur provincial/directeur de succursale, SCHL, c.p. 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8.

La SCHL offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

À VOTRE CHOIX

Canada Post Corporation — Société canadienne des postes

en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS** à votre choix

in **ENGLISH** or in **FRENCH** it's your choice

Un bon moyen d'améliorer le service de la poste, c'est de vous offrir nos services dans la langue officielle de votre choix.

C'est pourquoi, partout où la demande le justifie, vous avez le choix. Recherchez la pancarte À VOTRE CHOIX et exprimez votre préférence.

Vous pouvez être servi dans la langue officielle de votre choix aux adresses suivantes :

9945, 108e rue · 10311, avenue Jasper

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur adjoint, Conservation, restauration et recherche

Musée national des sciences et de la technologie
Musées nationaux du Canada
Ottawa (Ontario)

Le Musée national des sciences et de la technologie entre dans une période qui sera marquée par un développement et des changements importants.

Nous cherchons une personne possédant aussi bien des compétences en gestion que des connaissances spécialisées et techniques dans le domaine des sciences et de la technologie. À titre de membre de l'équipe de gestion du Musée national des sciences et de la technologie, le titulaire de ce poste jouera un rôle gestionnel important au sein des Musées nationaux du Canada. Le candidat choisi devra veiller au développement des collections nationales du musée et à l'exécution du mandat national de l'établissement, qui consiste à faire connaître les réalisations du Canada dans les domaines des sciences et de la technologie. Les responsabilités du poste sont particulièrement exigeantes. Elles comportent notamment l'orientation générale d'une équipe de spécialistes et de chercheurs en conservation, ainsi que d'un personnel extrêmement compétent en restauration.

Vous devez posséder un diplôme d'études supérieures dans une discipline scientifique ou technologique, ou en histoire du Canada, ou l'équivalent en fait d'études et d'expérience, ainsi qu'une situation manifeste de chef de file dans votre domaine et une grande expérience de la gestion d'un groupe polyvalent de spécialistes. Il est tout aussi important que vous ayez à votre actif un important bagage de réalisations dans un musée, un centre de sciences ou un établissement d'enseignement ou à vocation culturelle similaire, ainsi qu'une connaissance approfondie du mandat et des activités des Musées nationaux du Canada et des responsabilités du Musée national des sciences et de la technologie. Ce poste exige la connaissance des langues française et anglaise.

Nous vous offrons un salaire se situant entre $53,210 et $62,530 ainsi qu'une attrayante gamme d'avantages sociaux.

Adressez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence 84-MC-EX-914 (W8F), à :
Jacques Avery (613) 992-5135
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 30 avril 1985

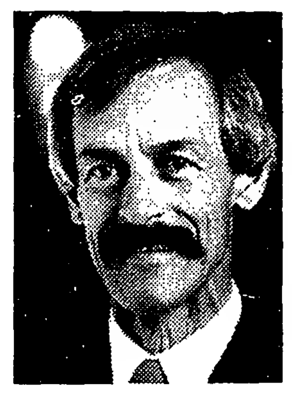
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Députés Francophones

N.D.L.R.Le Franco publie une série d'articles sur les députés francophones hors Québec qui siègent aux Communes. Cette semaine: Fernand Robichaud, libéral député des Westmorland-Kent,Nouveau-Brunswick élu pour la première fois en 1984

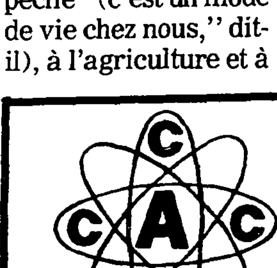


FERNAND ROBICHAUD

Fernand Robichaud politicien cache mal Fernand Robichaud animateur social. Bien que libéral de longue date et activement engagé dans le parti et le comté, ce nouveau député, élu dans le fief de Roméo Leblanc, semble totalement dépourvu de partisanerie. Il est arrivé dans la capitale chargé de tous les soucis, de toutes les préoccupations, de tous les espoirs des gens du comté, voire des Maritimes. Les provinces de l'Atlantique sont les premières à ressentir les effets négatifs des coupures, explique-t-il. Avec une population qui s'adonne surtout à la pêche "(c'est un mode de vie chez nous," dit-il), à l'agriculture et à la coupe du bois, le revenu moyen est très faible et le taux de chômage souvent intolérable; il n'est donc pas étonnant que Fernand Robichaud s'intéresse d'abord à la création d'emplois pour les gens de Westmorland-Ken, bien qu'il reconnaît volontiers qu'il faudra trouver des solutions qui affecteront l'ensemble des provinces maritimes. Les principales questions en litige sont, selon lui, la pension de vieillesse, les lois régissant l'assurance-chômage et l'universalité des soins de santé.

Nous, les députés francophones hors Québec, avons une responsabilité en ce domaine qui dépasse nos comtés et nos partis. De plus en plus, les députés, ici, s'en rendent compte et les bonnes relations interpersonnelles qui s'établissent entre nous ne peuvent que favoriser l'épanouissement et le développement de la communauté francophone du pays.

Le député Robichaud semble cependant manquer beaucoup la présence des collaborateurs et amis de son comté. "J'étais entouré de gens sympathiques et engagés, il est difficile de les laisser là-bas pour se retrouver seul ici." Une consolation pour les gens de Westmorland-Kent, ils ont un député qui n'est pas à la veille de les oublier.



CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION
Vos intérêts économiques

L'excellence dans l'intercoopération

L'intercoopération constitue une condition essentielle à l'existence et au bon fonctionnement de notre entreprise. Elle doit d'abord se manifester à l'intérieur de chacune des coopératives du réseau par une solidarité consciente et vivante entre tous ceux qui y oeuvrent. Les dirigeants, le directeur, les cadres et les employés doivent travailler de concert et mettre en commun leurs forces vives afin de réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés. Chacun de leurs gestes ne pourra obtenir les résultats escomptés que s'il est fait en tenant compte de l'ensemble, en collaboration avec les autres et non isolément. La recherche d'excellence va donc se manifester par cet esprit d'équipe et d'entraide entre tous.

L'intercoopération, c'est ensuite la solidarité entre chaque coopérative du réseau. Elle ne doit pas se manifester uniquement à l'intérieur de chacune, ce qui constituerait des îlots isolés et dispersés, sans relation les uns avec les autres. Rechercher l'excellence, c'est être capable de poser des gestes solidaires; c'est placer l'intérêt de l'ensemble au-dessus des intérêts individuels; c'est travailler en collaboration avec les autres sur une base de confiance et de respect.

Conclusion

Les critères d'excellence que nous nous sommes fixés, à la fois comme institution économique et comme coopérative, donnent un sens à la portion de notre vie que nous consacrons à l'entreprise.

Il est déprimant d'oeuvrer dans une organisation qui n'a pas d'idéal, qui ne vise aucun objectif ou qui se limite à vouloir augmenter ses profits. Nous avons naturellement le goût de faire partie d'une équipe gagnante qui se donne des standards élevés de qualité et qui associe ses ressources humaines à la réalisation d'objectifs réalistes et significatifs.

La valeur d'excellence, lorsqu'elle est complétée par le respect de la personne humaine, contribue efficacement au mieux-être de tous au sein de l'organisation: membres, dirigeants et employés.



Commission d'enquête sur les criminels de guerre

Commission of Inquiry on War Criminals

CANADA

Invitation à communiquer des renseignements

Par le procès-verbal C.P. 1985-348 du 7 février 1985, révisé et modifié par le décret C.P. 1985-635 du 28 février 1985, M. le juge Jules Deschênes a été nommé en vertu de la partie I de la Loi sur les enquêtes afin de:

> procéder à toutes enquêtes qu'il estime nécessaires sur les présumés criminels de guerre au Canada, et notamment de rechercher si des présumés criminels de guerre résident actuellement au Canada et, le cas échéant, de déterminer quand et comment ceux-ci y sont entrés, afin d'être en mesure de présenter au Gouverneur en conseil des suggestions et recommandations sur les dispositions à prendre au Canada pour traduire en justice les criminels de guerre pouvant y résider, et de préciser les mécanismes juridiques existants qui pourraient être utilisés à cette fin ou, à défaut, ceux qu'il y aurait lieu pour le Parlement canadien d'instituer par voie législative.

Les personnes ou les organismes au courant de certains faits relatifs à ces questions ou désirant soumettre leurs recommandations à ce sujet sont priés de s'adresser à la Commission, de préférence par écrit, avant le 16 avril 1985. Toute partie qui désire être représentée par avocat devrait faire parvenir à la Commission le nom et l'adresse de son ou ses avocats. Toute communication adressée à la Commission, devrait l'être comme suit:

Commission d'enquête sur les criminels de guerre
C.P. 1992
Succursale "B"
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5 tél. (613) 998-1464

La Commission publiera plus tard un avis de la tenue de toute audience publique qu'elle considérera indiquée pour le bon accomplissement de son mandat.

K.D. Logan
Secrétaire de la Commission

Il méritait plus

Piètre Hommage au P. Lacombe



par Pierre Granger

Calgary- En signe de reconnaissance pour ce qu'il a fait pour la ville de Calgary, le célèbre Père Albert Lacombe, des Oblats de Marie-Immaculée, méritait plus que de voir son nom attaché à un petit bout de rue d'un quartier éloigné.

Il semble qu'on se soit acquité tard et à contrecoeur d'une dette pourtant bien grande envers cet homme. Le Canadien Pacifique lui-même a manifesté plus de gratitude que Calgary. Quand le P. Lacombe est mort, le 12 décembre 1916, au Foyer pour vieillards et orphelins qu'il avait fondé sept ans auparavant à Calgary (Midnapore), sa renommée était celle d'un héros, d'un homme extraordinaire, dans l'Ouest et même dans tout les pays et à l'étranger.

Sa longue carrière de missionnaire est jalonnée de faits importants, par exemple la fondation de Saint-Albert en 1861 (ceux qui sont intéressés devraient relire le récit de sa vie), mais c'est par son action de père spirituel des colons et de protecteur et de pacificateur des tribus indiennes qu'il s'est surtout distingué. Et cette action ressort avec éclat de deux épisodes bien connus de l'histoire du Canada.

Le premier épisode est celui de la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique à travers les Prairies. Les tribus indiennes considéraient l'intrusion du Cheval de fer comme une violation des traités et un envahissement de leurs territoires. Ce n'est que sur les assurances du P. Lacombe qu'ils l'ont laissé en paix arriver à Calgary pour ensuite franchir les Rocheuses. Le président du Canadien Pacifique était si conscient de l'importance du rôle joué par le Père qu'il le nomma à sa place, symboliquement, président du CP pour un jour et que, par la suite, le P. Lacombe voyagea toujours gratuitement par train et reçut annuellement un cadeau de la compagnie jusqu'à la fin de sa vie. Le CP a d'ailleurs honoré sa mémoire en donnant son nom a un de ses grands hôtels, le Château Lacombe d'Edmonton.

Passons sur les longues démarches faites par le P. Lacombe pour obtenir la légalisation de la situation des Métis et des Indiens sur leurs terres et pour qu'on leur donne des écoles. Venons-en immédiatement aux troubles du printemps 1885, dont la cause était précisément la crainte des Métis et des Indiens de se voir déposséder. Que de tristes événements auraient été évités si le gouvernement avait écouté à temps des hommes comme le P. Lacombe!

Un beau jour, donc, Calgary apprend avec stupeur que la Saskatchewan est en révolte et que des agents de Riel visitent les tribus de la région pour les

Voir Hommage page 17

Hommage au Père Lacombe

suite de la page 16

soulever. Chez qui va-t-on chercher protection? Auprès du P. Lacombe! A la demande de la population de Calgary, le Père se rend immédiatement chex les Pieds-Noirs du Chef Pied-de-Corbeau. Après le palabre habituel, le chef donne sa parole de ne pas prendre le sentier de la guerre et le P. Lacombe peut envoyer au premier ministre Sir John A. MacDonald une dépêche lui assurant la fidélité des Indiens de la région de Calgary.

Après la rébellion et la bataille de Batoche, on s'en souvient, le P. Lacombe se rend à Ottawa et obtient l'amnistie des chefs Indiens rebelles.

De 1849 à 1916, Albert Lacombe a couvert l'Ouest canadien de ses oeuvres. Il a été l'ami des derniers grands chefs indiens. Il a vu les grands troupeaux de bison et a assisté à leur disparition. Il a donné sa vie pour la justice et la paix. A l'heure du danger, la population de Calgary est accourue à lui comme des poussins apeurés viennent se réfugier sous les ailes de leur mère. A sa mort, trois services funèbres solennels auxquels assistaient des représentants des gouvernements, ont été célébrés en son honneur. Un train spécial a transporté son corps de Calgary à Edmonton. Il est inhumé à Saint-Albert. Son coeur est conservé au Foyer Lacombe, à Calgary. Sa disparition marquait la fin d'une époque dans l'histoire de l'Ouest.

Calgary a donné son nom à un bout de rue où il y a trois ou quatre maisons.

Exposition dans la galerie d'art de St-Paul le 29 mars - 26 avril 1985.

Thème - "La faune"

Taxidermistes:
- Garry Padleski
- Marc Levasseur
- Greg Gascon
- Deni Gouin

Sculpteurs:
- Herman Poulin et ses étudiants
- Nick Partridge
- Dave Natilpi

Heures d'ouverture:
- Lundi - vendredi: 9 h 00 - 17 h 00
- Jeudi soir 19 h 00 - 21 h 00

Ouverture officielle le 29 mars à 20 h 00

Atmosphère chaleureuse à Plamondon grâce au bois des " Bûcherons "

par Raymonde Ménard

PLAMONDON - Le comité d'éducation de l'ACFA vient d'organiser une journée spéciale pour la jeunesse à Plamondon.

Le clou de la journée était d'avoir les artistes Gilbert Parent et Yves Manseau en spectacle. Dans l'après-midi l'attention des élèves de la maternelle à la 4ième année fut capturée par ce duo célèbre. Un groupe d'élèves prit l'atelier de Bonhomme Gigueur; les enfants ont joui d'être capables de fabriquer ce petit bonhomme et d'avoir l'occasion de l'acheter. L'autre groupe était dans l'atelier de danse et cuillères, la participation était excellente. Ces jeunes sont retournés à la maison très heureux de leur après-midi de plaisir.

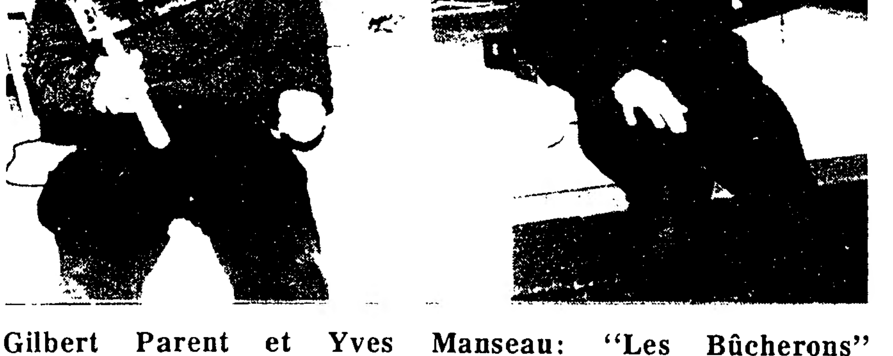
Après l'école, 57 élèves de la 5ième à la 12ième année se rendirent à la salle communautaire. Pour débuter le film: Le gendarme et les extra-terrestres fut passés. Un souper fut amener le groupe à jeunes.

Enfin et surtout c'était le tour à "Les Bûcherons", Gilbert et Yves, et les jeunes ont hâte. C'était remarquable de voir le talent que Yves et Gilbert avait pour ammener le groupe à participer avec les cuillères. Dans le concours de sciage, les jeunes filles, les mamans, les jeunes hommes et les pères participent. Les gagnants étaient: les jeunes filles-Tracy Gauthier et Michelle Piquette à 1.8 secondes, les mères-Rena Braund et Caroline Giammarioli 1.4 secondes, les jeunes-hommes Todd Amiot et Raymond Ménard 1.2 secondes et les pères-Reed Gauthier et Art Wickberg 1.2 secondes.(Dès maintenant, nous savons qui envoyer faire notre bois de chauffage!!)

Yves et Gilbert voulaient quelqu'un pour chanter " Au clair de la lune." Peu savait qu'avec cette demande, ils auraient la compagnie de Karen Gauthier, qui est pleine de talent dans la musique et le chant.

C'était une veillée très animée, un grand succès du point de vue du comité, des parents et des jeunes. Les Bûcherons ont réussi à recréer "la joie de vivre " de la culture canadienne française.

De la part des parents, instructeurs et des jeunes, un grand merci à l'ACFA et aux membres du Comité d'Education: Anita Gauthier, présidente-Larry Amiot-représentant de l'école, Jérémie Plamondon, Sophie Plamondon, Mimi Lemay, Cletus Gauthier et Paulette Plamondon.



Gilbert Parent et Yves Manseau: "Les Bûcherons"

mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1 — Sanr valeur. — Linge d'enfant, couche.
2 — Os. — Année.
3 — Prendra des notes. — Partie d'une écluse.
4 — Adv. de lieu. — Organe de la gestion chez les animaux supérieurs.
5 — Peiné. — Arbre.
6 — Dirige son coup vers. — Couvert de nuages.
7 — Os de poisson. — Qui aime à rire.
8 — Vicié. — Roue d'une poulie.
9 — Petite île. — Avant-midi. — Membre du cheval.
10 — Vieillard prudent.
11 — Poss. — Assistas. — Premier.
12 — Cordons d'un rideau, d'un store.

VERTICALEMENT

1 — Exhaussement.
2 — Patrie d'Abraham. — Grand Officier de la marine. — Bon pour les chiens.
3 -- A toi, — Nous servirons.
4 — Aussi. — Ecimé.
5 — Combat. — Nom Vulgaire d'un singe américain.
6 — Anc. ville d'Italie. — Souffrir..
7 — Opinion fausse. — Genre.
8 — Posséderais. — petit rongeur.
9 — Soleil. — Savant. — Saint.
10 — Année. — Produit laitier.
11 — Façon de marcher (pl.). — Usages.
12 — Genre de légumineuses. — Préfixe. — Dans.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	T	S	E	S	S	E	N	C	R	I	U	R	E
2	U	S	A	G	E	R	S	T	N	A	T	R	U	C	I
3	O	R	U	O	T	N	E	M	E	R	I	O	T	O	N
4	T	I	R	A	I	L	L	E	R	O	U	L	E	N	C
5	E	N	I	R	U	E	I	R	E	T	N	I	N	A	I
6	R	E	R	E	L	L	I	M	R	U	O	F	A	I	T
7	E	V	O	E	T	C	A	E	L	I	N	E	S	T	A
8	C	U	U	T	L	R	E	R	U	T	A	R	T	R	R
9	E	O	G	I	E	I	E	T	R	E	L	A	E	I	I
10	V	S	E	V	E	R	G	A	F	N	D	T	R	S	I
11	O	A	U	E	L	O	U	I	R	I	T	I	I	E	S
12	I	U	R	M	U	N	A	R	C	R	R	O	S	R	N
13	R	C	S	R	D	D	S	E	N	N	O	N	Q	C	A
14	I	E	D	A	E	S	O	I	E	R	I	L	U	N	R
15	C	E	N	O	S	I	H	A	R	T	S	E	E	T	T

Acte
alerte
arme
astérisque

Elude
ester
évite

Fait
fourmiller

Gourde
grèves

Intérieur

Maîtriseront
mare

Nonnes
notoirement

Pourtant
prolifération
promesses
prôner
pure

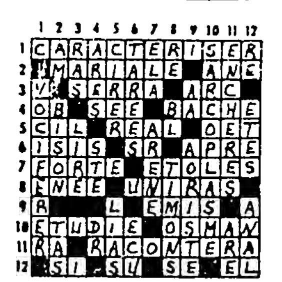
Recevoir
religion
retour
ronds
rougeurs
rature
roule

Sauce
sauge
sénile
soierie
souvenirs

Taire
tenir
tirailler
tour*
trahison
transpiration
trois

Usagers

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	R	A	C	T	E	R	I	S	E	R
2		M	A	R	I	A	L	E		A	N	E
3	V		S	E	R	R	A		A	R	C	
4	O	B		S	E	E		B	A	C	H	E
5	C	I	L		R	E	A	L		O	E	T
6	I	S	I	S		S	R		A	P	R	E
7	F	O	R	T	E		E	T	O	L	E	S
8	E	N	E	E		U	N	I	R	A	S	
9	R				L		E	M	I	S		A
10	E	T	U	D	I	E		O	S	M	A	N
11	R	A		R	A	C	O	N	T	E	R	A
12		S	I		S	U		S	E		E	L



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi



BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Le domaine de l'amour sera bien influencé avec de la stabilité et des joies saines. Un accord plus chaleureux se nouera. Vous romprez avec la fatalité que vous laissiez bien à tort dominer votre vie.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

L'harmonie de votre vie sentimentale dépendra en grande partie de votre propre humeur. Vous aurez tout à gagner à vous montrer tendre et calin. Vous ferez preuve d'une belle délicatesse du coeur.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Vous aurez la chance sur le plan sentimental. Vous vivrez des heures agréables qui vous feront sentir combien vous êtes proche ou en plein accord avec la personne aimée. Vos désirs seront partagés, vous aurez des idées communes.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Le climat sentimental vous permettra de bâtir une harmonie de rapports entre vous et l'être cher, vous connaîtrez un bonheur plus conforme à votre sensibilité profonde. Vos colères ne seront redoutables que pour vous-mêmes.

LION

du 23 juillet au 23 août

Si vous désirez améliorer le climat de votre vie sentimentale, soyez direct et ne perdez pas de temps à vous répéter, mais écoutez attentivement l'opinion de la personne qui vous aime.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Sur le plan sentimental, soyez calme, doux, chaleureux et maintenez la bonne entente. Apportez-y votre jeunesse d'esprit, votre gaieté et votre aisance à communiquer et le climat sera hormonieux. Fuyez les pessimistes.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Oubliez vos soucis, tout le monde en a. La personne qui vous aime fera une petite scène qui sera mal supportée et qui déclenchera de l'agressivité. Votre vie sentimentale subira des contrecoups.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Vous chercherez à mieux faire comprendre vos sentiments, votre complexité, mais cela ne sera pas facile. Vous vivrez des moments merveilleux en amour. Beaucoup de tendresse, de l'amour et aussi des confidences.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

La personne aimée semblera comme envoutée par votre fantaisie, mais ne vous y fiez pas trop car elle n'aime guère se sentir longtemps dominée, brimée. Il s'ensuivra des sursauts d'indépendance.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Des discussions où on se passionnera pour des idées, voir le monde d'une façon un peu abstraite et irréelle cela créera un climat harmonieux nimbé d'une poésie discrète. L'être cher en sera décontenancé.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Vous serez porté à fuir le réel, les responsabilités et il semble que votre amour pour une personne ne tardera pas à se muer en une simple amitié amoureuse. En amitié, malgré un conflit d'intérêts, vous serez communicatif.

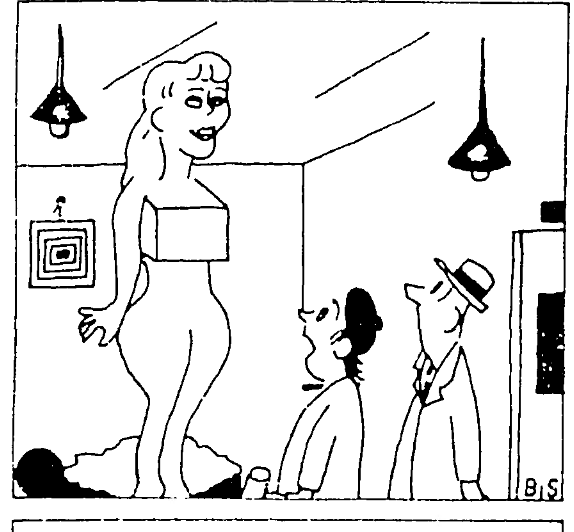
POISSONS

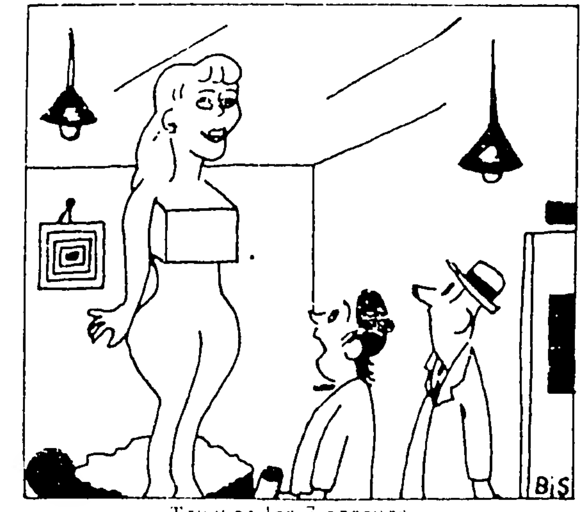


du 20 févr. au 20 mars

Ce qui vous est le plus néfaste, c'est la mésentente sur le plan sentimental qui attaque durement votre stabilité, votre sentiment de sécurité. Cessez de rêver et intéressez-vous davantage à la personne qui vous aime.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs



Les dossiers de l'ACFA

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a 75 ans

A l'occasion du 75e anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), son président, M. Serge Plouffe, confiait le mois dernier le message suivant à la revue "Le Mouvement" (Fédération des Caisses populaires de l'Ontario):

L'année 1985 sera, pour l'ACFO, une année tout à fait spéciale car nous fêterons notre 75e anniversaire de fondation. En effet, le premier congrès de l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario a eu lieu les 18, 19 et 20 janvier 1910, à Ottawa, au Monument national. On y retrouvait 1,200 délégués venant de tous les coins de la province et représentant une population d'environ 200,000 Canadiens-Français de l'Ontario. Sous la présidence de son honneur le Juge A. Cousineau, ils ont discuté pendant les trois jours surtout de l'éducation de la jeunesse, mais également de l'utilisation grandissante de la langue française en Ontario. Voici quelques extraits de son discours inaugural:

"Quel est donc, direz-vous, le but général du Congrès?... c'est juste et c'est vrai. Mais entendez, je vous prie, ce mot "éducation" dans toute son ampleur et son étendue. Il s'agit, sans nul doute, de l'éducation de la jeunesse, de la nôtre à nous. Mais cette éducation ne saurait se limiter à l'entrée et à la sortie de l'école; elle embrasse donc une série de questions multiples qui intéressent notre foi, notre nationalité et notre vie". "Dans un pays où presque un tiers de la population parle français, un homme qui fait usage de deux langues aura toujours la prééminence. Industrie, commerce, magasins et banques font appel aux nôtres justement pour cette raison. Dès lors, pouvons-nous, en conscience, négliger l'étude et la culture de notre langue maternelle, et rendre inférieure la génération future? Ce serait un crime impardonnable. Apprenons l'anglais, mais ne négligeons pas notre langue".

Le premier Ministre du Canada, à l'époque, était Sir Wilfrid Laurier. Voici quelques extraits de son discours:

"Le canadien-français ne veut pas dominer, mais il n'entend pas, non plus, être dominé. Ce qu'il demande c'est sa part de soleil et de liberté, justice égale pour tous. Le congrès réclame l'enseignement des deux langues, anglaise et française. La langue anglaise, c'est la langue des affaires, la langue française, c'est la langue du coeur. La première ne semble exister que pour apprendre les beautés de la langue française. Je connais l'anglais, et je ne crains pas de proclamer que c'est la plus belle langue... après le français".

On s'aperçoit rapidement que les arguments, les points de vue, les opinions sont sensiblement restés les mêmes. L'ACFO a connu d'énormes changements depuis 1910. Mais le but premier, qui est "la sauvegarde de notre langue en la maintenant dans les foyers, les écoles, les lieux de travail" n'a guère changé. Les individus, les circonstances, les événements changent mais l'esprit même de notre organisme se perpétue.

J'espère que nous profiterons de l'année 1985 pour nous unir davantage entre nous et les membres de chacune de nos communautés. L'ACFO a 75 ans d'engagement.

Et ça continue...

L'Association canadienne-française de l'Alberta - qui n'a, elle, que 59 ans... -tient à exprimer ses sincères félicitations et ses meilleurs voeux à sa soeur ainée de l'Ontario.

L'école française: des choses évidentes

(...mais peut-être pas pour tout le monde...)

D'une manière générale, l'école vise à former les jeunes et à les préparer à la vie.

L'école française poursuit les mêmes fins.

Sa manière de former les individus et de les préparer à la vie repose sur sa culture.

Ces énoncés ne sont pas à prouver. L'expérience des communautés francophones témoigne de leur importance.

L'attachement aux écoles françaises et leur défense composent les pages les plus glorieuses de l'histoire de la francophonie canadienne. Son développement passe, nécessairement, par l'école française.

Sans elle le français, langue officielle, n'est plus que langue de service de l'appareil administratif et non langue de culture.

(Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, Vol. XII, No. 3, décembre 1983)
et de la province de Québec.